

**Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)**

**République Démocratique du Congo (RDC)**

**RAPPORT PÉRIODIQUE COUVRANT LA PERIODE DE Janvier à JUIN 2018**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Titre du Programme :** **PROJET DE CONSOLIDATION DU PROJET INTEGRE DE STABILISATION DU NORD KALEHE** |  | **Numéro du Programme** *(le cas échéant)* **Numéro de référence du projet au MPTF** : **00106172** |
| **Entités participantes de l’ONU :**Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme : PNUD, OIM, UNHABITAT |  | **Partenaires d’exécution :**Gouvernement : STAREC, PNC, Ministère du Plan et du budget, des Mines, des affaires foncières, services administratifs MONUSCO : SSU, CAS, DDR, UNPOLONG Nationales : AVUDS, APCEntreprises privées : |
| **Budget total du Programme (en USD) : 1.079.999**Fonds de Cohérence pour la Stabilisation : 1.079.999Contributions propres : 0Autres Contributions : 0 |  | **Durée du Programme :**Durée totale : 15 *mois*Date de démarrage : 11 /7/ 2017Date de fin prévue à l’origine : 30/ 6/ 2018Date de fin actuelle : 30/ 9/2018 |
| **Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours**Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le document le cas échéant** ☐ Oui  Date : du 20 au 24 février 2018

Évaluation finale *– veuillez joindre le document le cas échéant*☐ Oui ☒ Non Date: |  | **Rapport soumis par :**Nom : Laurent RudasingwaTitre : Directeur Pays adjoint chargé des programmesOrganisation participante (principale) : PNUDE-mail: laurent.rudasingwa@undp.org |

**TABLE DE MATIERES**

**PARTIE 1 – LES PROGRES**

**Objectif Spécifique 1………………………………………………………………………………………………………………….** 5

**Objectif Spécifique 2……………………………………………………………………………………………………………** 23

**Objectif Spécifique 3……………………………………………………………………………………………………………….** 30

**PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT…………………………………………………………………………………………. 3**4

**PARTIE 3 - ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION………………………………………………………………………………………………………………………………….** 35

**PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT………………………………………………………………………………………** 37

**ANNEXES – CADRE LOGIQUE…………………………………………………………………………………………………….** 40

# PARTIE 1 – LES PROGRES

Ce rapport rend compte des progrès réalisés par le projet IRF Kalehe au courant de la période de Janvier à Juin 2018. Ce projet a officiellement démarré en Juillet 2017. Sa durée initiale était de 12 mois. Le rapport annuel de 2017 avait révélé un retard important dans la réalisation des activités planifiées durant le premier semestre du projet. Sur ce, le CAP avait ordonné au STP d’organiser une mission d’évaluation indépendante des progrès réalisés et de lui faire des propositions sur base de ses constats. A l’issue de sa mission, le STP avait fait au CAP une série de recommandations dont l’extension sans coût du projet de 3 mois pour rattraper le retard. Ainsi, la durée du projet est passée de 12 à 15 mois et il a été convenu de la réorientation de certaines activités. Sur ce, par souci d’inscrire les activités de l’objectif spécifique 1 dans un contexte politico-stratégique plus large, sur demande du Secrétariat technique provincial du Fond de Cohérence pour la Stabilisation (FCS), plusieurs activités initialement prévues dans le PRODOC, ont été supprimées et remplacées par d’autres. Ci-dessous le tableau récapitulatif des changements intervenus.

|  |  |
| --- | --- |
| **Activités initiales** | **Activités issues de la réorientation** |
| **En lien avec la problématique des groupes armés :** * + - 1. Organiser un dialogue social d’identification des causes profondes liées à l’émergence des groupes armés dans les territoires de Kalehe, Masisi et Walikale y compris la définition des actions concrètes pour la réinsertion socio-économique des ex combattants ;
			2. Tenir une journée participative d’analyse et d’identification d’enjeux et des acteurs clés pour les 3 territoires ;
			3. Organiser un atelier provincial de présentation des résultats d’analyse en vue de restitution et de prise de conscience au niveau provincial et déterminer les besoins à prendre en compte dans la gouvernance provinciale ;
			4. Accompagner la mise en œuvre des recommandations prioritaires issues du diagnostic dans les trois territoires et à Goma, Bukavu et Kinshasa.

**En lien avec la sécurisation foncière des terres des communautés locales :*** + - 1. Atelier d’échange et de récoltes des desideratas des communautés locales sur les termes de l’édit provincial
			2. Organiser un atelier de présentation des résultats des données du terrain et d'enrichissement de la proposition de l’édit en faveur des acteurs clés au niveau provincial
			3. Sur base des résultats des ateliers ci hauts, mettre en place une équipe de plaidoyer mixte de rédaction du projet de l’édit avec l’appui d’un consultant
			4. Tenir des séances d’échange avec les députés provinciaux, le Gouverneur de Province, les ministères clés sur la proposition de l’édit pour amendement avant adoption et promulgation.
			5. Envoyer et multiplier le projet de l’édit au bureau du président de l’assemblée provinciale pour approbation et suivi au niveau du cabinet du gouverneur pour promulgation ;

**Produit 1.2.1 :** Les priorités des plans locaux de consolidation de la paix sont définies et exécutées * + - 1. Organiser 3 ateliers de 1 jour (en raison de 1 par site) regroupant chacun 40 participants pour la priorisation des actions parmi les recommandations définies dans les plans locaux de consolidation de la paix et de revue des stratégies opérationnelles de leurs mises en œuvre ;
			2. Atelier provincial multi acteurs de consolidation & d’appropriation des priorités identifiées pour les 3 sites dans un seul document et identification des rôles des acteurs ;
			3. Mettre en œuvre des actions prioritaires des plans d’actions, essentiellement relatives aux conflits fonciers et aux groupes armés, relevant de la compétence locale : appui financier à hauteur de 13.000 dollars par plan d’action

**Produit 1.3.1**: Les plates-formes et structures locales ciblées ont de meilleures connaissances sur les différentes thématiques retenues* + - 1. Former les membres des plateformes y compris les CDM sur les techniques de dialogue et de transformation des conflits locaux, les textes réglementaires en matière foncière, agricole, minière, de succession, des modes d’accès à la terre et des mécanismes de sécurisation foncière, …
			2. Mettre à la disposition des CDM, pour un accompagnement et un coaching technique un Assistant Terrain par le partenaire de mis en œuvre ;
			3. Assurer mensuellement l’accompagnement institutionnel (location et fonctionnement bureaux des CDM, transport pour les animateurs des CDM lors des descentes de sensibilisation et médiation dans les sites lointains des CDM Minova, Numbi, Chambombo, Lumbishi et Tushunguti);
			4. Tenir des rencontres avec les autorités locales et les leaders des communautés pour rendre compte et solliciter leur appui dans les actions de transformation des conflits locaux ;

***Produit 1. 3. 2 :*** Les mécanismes de survie et de pérennisation des CDM sont assurés*1.3.2.1.* Mettre à la disposition des CDM des moyens nécessaires (Activités génératrices de revenus, AGR) pour leur permettre l’auto-prise en charge après le projet ;1.3.2.2. Former les membres des CDM sur les techniques de gestion des AGR 1.3.2.3. Mener le Plaidoyer au niveau de la chefferie et de la province pour une allocation institutionnelle aux CDM dans le budget des ETD ; | * + - 1. Tenir une journée participative d'analyse et d'identification d'enjeux et des acteurs clés pour les 3 territoires
			2. Organiser un atelier provincial de présentation des résultats d’analyse en vue de restitution et de prise de conscience au niveau provincial et déterminer les besoins à prendre en compte dans la gouvernance provinciale ;
			3. Organiser des missions d’échanges et de sensibilisation des acteurs clés au niveau local, interprovincial et national sur la persistance des groupes armés et la réinsertion socioéconomique des démobilisés au Nord et Sud-Kivu (4 missions de 5 personnes dont une mission à Kinshasa, à Goma, à Kalehe à Masisi et à Walikale ;
			4. Organiser le forum interprovincial sur la persistance des groupes armés et la réinsertion des démobilisés afin de valider une feuille de route ayant des actions claires, précises et des responsabilités étatiques touchant le cadre politico-stratégique en termes de réponse durable à la persistance des groupes armés et la réinsertion des démobilisés au Nord et Sud-Kivu.
			5. Accompagner la mise en œuvre des actions spécifiques et ciblées contenues de la feuille de route aux niveaux local, provincial et national
			6. Organiser un atelier d’échange entre les acteurs clés de Kalehe sur le processus d’Edit ;
			7. Appuyer le ministère des affaires foncières pour organiser un atelier des acteurs impliqués dans le processus pour l’intégration des recommandations issues du conseil de ministre dans la proposition
			8. Vulgariser l’édit après sa promulgation par le Gouverneur de province à travers les émissions radios, les séances de vulgarisation à organiser au niveau des villages ; la traduction en swahili et la multiplication des copies de l’Edit)

Produit 1.2.1: Les priorités des plans locaux de consolidation de la paix sont définies et exécutées.1.2.1.1 Organiser 3 ateliers de 1 jour (en raison de 1 par site) regroupant chacun 40 participants pour la priorisation des actions parmi les recommandations définies dans les plans locaux de consolidation de la paix et de revue des stratégies opérationnelles de leurs mises en œuvre ;1.2.1.2. Mettre en œuvre des actions prioritaires des plans d’actions, essentiellement relatives aux conflits fonciers et aux groupes armés, relevant de la compétence locale : appui financier à hauteur de 10.000 dollars par plan d’action Produit 1.3.1: Les plates formes et structures locales ciblées ont de meilleures connaissances sur différentes thématiques retenues.1.3.1.1. Former les membres des plateformes y compris les CDM sur les techniques de dialogue et de transformation des conflits locaux, les textes réglementaires en matière foncière, agricole, minière, de succession, des modes d’accès à la terre et des mécanismes de sécurisation foncière,1.3.1.2. Mettre à la disposition des CDM, pour un accompagnement et un coaching technique un Assistant Terrain par le partenaire de mis en œuvre1.3.1.3. Assurer mensuellement l’accompagnement institutionnel (location et fonctionnement bureaux des CDM, transport pour les animateurs des CDM lors des descentes de sensibilisation et médiation dans les sites lointains des CDM Minova, Numbi, Chambombo, Lumbishi et Tushunguti)Produit 1.3.2: Les mécanismes de survie et de pérennisation des CDM sont assurés.1.3.2.1. Mettre à la disposition des CDM des moyens nécessaires (Activités génératrices de revenus, AGR) pour leur permettre l’auto-prise en charge après le projet ;1.3.2.2. Former les membres des CDM sur les techniques de gestion des AGR ; |

Pour mesurer l’impact du projet sur l’évolution de la situation sécuritaire dans le milieu, des données de référence sur la perception de la situation sécuritaire dans les hauts plateaux du Territoire de Kalehe et dans sa partie littorale ont été collectées par HHI au courant du premier semestre de 2017. Une autre collecte a récemment eu lieu au premier semestre de 2018. Le projet quant à lui a effectué la collecte des données en Juillet au lieu de juin comme initialement prévu. Ceci à cause du temps qu’ont pris les discussions avec le STP sur la révision du cadre logique et du budget après la réorientation de certaines activités.

Ci –dessous, le tableau qui présente ces données selon le genre.

## Objectif Spécifique 1 : Les acteurs locaux, provinciaux et nationaux soutiennent le processus de stabilisation dans le Nord Kalehe.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pour cet objectif, nous aurons à renseigner les indicateurs ci-après : Indicateur du projet** | **Données de référence** | **Etape au 30 juin 2018** | **Cible du projet** | **Source de vérification** |
| Nombres d’acteurs clefs de la stabilisation qui déclarent leur soutien et leur confiance envers la stratégie de stabilisation et de sécurité dans leur localité (évalué sur une échelle de notation par rapport à des critères prédéfinis) (ventilé par acteur et sous-zone prioritaire) | Dix acteurs clés de la stabilisation dans les hauts plateaux de Kalehe et sur sa partie littorale à savoir les chefs des villages, les chefs de postes d'encadrement administratif, les leaders de la société civile, les représentants des femmes et des jeunes consultés en décembre 2017, déclarent leur soutien à la stratégie de stabilisation en cours à 100% | 8 acteurs clés de la stabilisation dans les hauts plateaux de Kalehe et sur sa partie littorale à savoir les chefs des villages, les chefs de postes d'encadrement administratif, les leaders de la société civile, les représentants des femmes et des jeunes, déclarent leur soutien à la stratégie de stabilisation en cours à 100% | 15 acteurs clés de la stabilisation dans les hauts plateaux de Kalehe et sur sa partie littorale à savoir les chefs des villages, les chefs de postes d'encadrement administratif, les leaders de la société civile, les représentants des femmes et des jeunes, déclarent leur soutien à la stratégie de stabilisation en cours à 100% | Enquête de perception |
| % d'hommes et de femmes affirmant que les projets de consolidation de la paix sont "très bons" ou "extrêmement bons" pour adresser les problèmes les plus pertinents de leur zone (ventilé par sexe et sous-zone prioritaire) | Se basant sur le critère de la sécurité dans les hauts plateaux et sur la partie littorale de Kalehe durant le 1er semestre de 2017, 0% de femmes et 1% d'hommes déclarent que les projets de consolidation de la paix sont très bons ou extrêmement bons pour adresser les problèmes les plus pertinents de leur zone. | Se basant sur le critère de la sécurité dans les hauts plateaux de Kalehe et sur la partie littorale au premier semestre de 2018, 4% de femmes et 13% d'hommes déclarent que les projets de consolidation de la paix sont très bons ou extrêmement bons pour adresser les problèmes les plus pertinents de leur zone. | Se basant sur le critère de la sécurité dans les hauts plateaux de Kalehe et sur la partie littorale à la fin du projet, 5% de femmes et 10% d'hommes déclarent que les projets de consolidation de la paix sont très bons ou extrêmement bons pour adresser les problèmes les plus pertinents de leur zone. | Enquête de perception |

Commentaires : Les acteurs clés de la stabilisation consultés en juillet 2018 soutiennent la stratégie de stabilisation en cours sur la partie littorale et dans les hauts plateaux de Kalehe. Certains acteurs clés n’ont pas été atteints par l’équipe des enquêteurs car ils étaient absents dans la zone au moment de l’enquête. Comparées aux données de référence, il y a une nette amélioration de la perception des gens sur la manière dont les projets de stabilisation adressent les problèmes les plus pertinents dans la zone. 4% de femmes et 13% d’hommes déclarent que les projets de stabilisation sont très bons ou extrêmement bons alors qu’au 1er Semestre de 2017, 0% de femmes et 1% d’hommes avaient la même perception. Ceci peut s’expliquer par le fait qu’au 1er semestre de 2017 il n’y avait pas de projet dans la zone alors qu’en ce moment il y a le projet IRF et le projet ARC qui sont en cours.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 1.1 –Les acteurs clés au niveau local, provincial et National s’engagent dans la réduction de la violence liée aux conflits.** | **Etat** |
|  | **X** |  |

Comme présenté ci-haut, les activités initialement prévues pour réaliser le produit 1.1 ont été réorientées. Sur demande du STP, Le dialogue interprovincial entre les acteurs clés de la stabilisation prévu au mois de Mai dernier a été repoussé en juillet puis en août. Ceci par soucis de replacer ce dialogue dans un cadre stratégique et politique plus global afin de mobiliser les acteurs nationaux sur les questions qui y seront discutées.

Le tableau ci-après présente les indicateurs de suivi de ce résultat au 30 juin 2018

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs projet** | **Données de référence** | **Etape au 30 juin 2018** | **Cible du projet** | **Source de vérification** |
| Nombre d'acteurs clés hommes et femmes sensibilisés au niveau local, provincial et national qui soutiennent les actions contre les groupes armés  | 160 acteurs dont 40 femmes. Parmi eux se trouvent 136 au niveau local dont 38 femmes et 24 au niveau provincial dont 2 femmes et 0 au niveau national | 218 acteurs parmi lesquels 130 au niveau local dont 39 femmes ; 66 au niveau provincial dont 14 femmes et 22 au niveau national dont 5 femmes.  | 450 acteurs dont 315 hommes et 135 femmes. Parmi eux 198 acteurs du niveau local dont 89 femmes, 95 du niveau provincial dont 41 femmes et 22 du niveau national dont 5 femmes | Rapport d’activités |
| Nombre d’actions identifiées (feuille de route) lors de l'atelier interprovincial pour la réduction de l'activisme des groupes armés et la décentralisation de UPNDDR. | 0 | 0 | 8 | Rapport d’activités |
| Nombre d'actions concrètes prises contenues dans la feuille de route sur la stratégie durable contre la persistance des groupes armés. | 0 | 0 | 4 | Rapport d’activités |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur projet** | **Données de référence** | **Etape au 30 juin 2018** | **Cible du projet** | **Source de vérification** |
|  Niveau de compréhension et de soutien de la feuille de route par les acteurs politique du Nord et Sud-Kivu (nul, faible, moyen, élevé, très élevé ou 0, 1, 2, 3,4) | 0 | 0 | Moyen | Rapport d’activités |
| Nombre d’acteurs clés sensibilisés sur l’activisme des groupes armés | 0 | 25 acteurs parmi lesquels 2 au niveau national dont une femme, 14 au niveau provincial dont 3 femmes et 9 au niveau local dont 3 femmes. | 100 acteurs clés parmi lesquels 8 au niveau national dont 2 femmes, 55 au niveau provincial dont 17 femmes et 37 au niveau local dont 10 femmes. | Rapport d'activités, enquête |
| Nombre d'actions spécifiques accompagnées à l'issue du dialogue interprovincial. | 0 | 0 | 2 actions spécifiques vont être accompagnées d'ici septembre 2018 | Rapport d’activités |
| Nombre d’édit voté | 0 | 0 | 1 | Rapport d’activités |

Commentaire : Au cours de différentes consultations menées au niveau local, provincial et national, 218 acteurs clés sur 450 prévus se sont engagés à soutenir les actions contre les groupes armés dans la zone du projet. 25 parmi eux sur 100 ont été sensibilisés sur le sujet. A l’issue de ces sensibilisations, ces derniers ont formulé des propositions concrètes autour du sujet en vue de leur validation au cours du forum interprovincial. La non tenue de ce forum au moment où nous rédigeons ce rapport fait que les autres indicateurs n’ont pas bougé. Il convient de signaler que sur recommandation du STP, certains produits relatifs à ce résultat ont été réorientés**.** Dans leur nouvelle orientation, les produits cités ci-dessous sont déjà obtenus au niveau local, provincial et national.

**Produit 1.1.1** – La conscience des parties prenantes est accrue sur les méfaits de l’activisme des groupes armés et des conflits fonciers portant sur les terres des communautés locales.

Certes avant le projet, les parties prenantes avaient conscience des méfaits des groupes armés. Néanmoins, aucune action concrète n’était prise pour y faire face. Ce produit permet d’accroître leur conscience et impliquer un nombre d’acteurs clés dans la lutte contre ce problème.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur projet** | **Données de référence** | **Etape au 30 juin 2018** | **Cible** | **Source de vérification** |
| Nombre d'acteurs clés désagrégés par sexe impliqués dans la lutte contre l'activisme des groupes armés | 10 acteurs dont 7 hommes et 3 femmes | 79 parmi lesquels 6 au niveau national dont 2 femmes, 43 au niveau provincial dont 12 femmes et 30 au niveau local dont 8 femmes | 100 acteurs clés parmi lesquels 8 au niveau national dont 2 femmes, 55 au niveau provincial dont 17 femmes et 37 au niveau local dont 10 femmes seront contactées d'ici fin juin. | Rapport d’activités |

|  |
| --- |
| Commentaires : 79 acteurs clés sur 100 prévus ont été impliqués dans la lutte contre l’activisme des groupes armés au courant de ce semestre. Pour impliquer ces différents acteurs, des sensibilisations ont été menées auprès des 30 acteurs clé du niveau local, 43 du niveau provincial et 6 du niveau national. Ces acteurs participeront au dialogue interprovincial sur la problématique des groupes armés où ils feront des propositions concrètes pour les éradiquer. |

 Pour engager les acteurs du niveau local dans le processus de stabilisation de la zone, une activité de consultation des acteurs territoriaux a été tenue à Minova du 11 au 12 juin. Outre les délégués du Territoire de Kalehe en Province du sud Kivu, les délégués des territoires de Masisi et Walikale de la province du Nord Kivu y ont participé. Cette participation leur a permis d’avoir une compréhension claire mais aussi d’envisager une solution commune sur la question des groupes armés. Ces acteurs ont été associés à l’activité car la question des groupes armés touche les deux provinces dans la mesure où les membres de ces groupes font des mouvements de replis ou d’attaque dans trois de leurs territoires frontaliers et vice versa.

Au niveau provincial, les acteurs clés ont été réunis dans un atelier à Bukavu en date du 17 Février. Au cours de cet atelier, les échanges sur les éléments du contexte de la persistance des groupes armés leur ont permis d’améliorer leur compréhension de la dynamique des groupes armés. De même, les dispositions préparatoires du dialogue interprovincial entre le Sud et le Nord-Kivu ont été prises. Ces différents contacts ont permis de sensibiliser les acteurs étatiques et les leaders des communautés à participer à ce dialogue. En outre, des consultations bilatérales impliquant le vice-gouverneur du Nord Kivu, deux députés provinciaux et 15 représentants des communautés hutu et Tembo vivant à Goma ont été faites. Des efforts similaires ont été réalisés pour la province du Sud Kivu. Comme résultat, on note le fait que l**es deux Gouverneurs soutiennent le processus en signant les ordres des missions des experts ainsi que des ministres provinciaux pour prendre part aux activités préparatoires du dialogue dans l’une ou l’autre province et même dans la capitale/ Kinshasa.**

De ce dialogue interprovincial sur la problématique des groupes armés, sortira une feuille de route validée contenant des actions claires, précises et des responsabilités étatiques touchant le cadre politico-stratégique en termes de réponse durable à la persistance des groupes.

Pour engager les acteurs clés du niveau national dans ce processus, une mission composée de UNHABITAT et STAREC, du Ministère provincial du Plan du SUD KIVU, de SSU/MONUSCO Sud Kivu et un consultant, deux représentants du gouvernement du Nord Kivu s’est rendue à A Kinshasa durant la période du 21 au 28 Juin 2018.Cette mission visait deux objectifs majeurs. Premièrement, mener des consultations auprès des acteurs politiques et sociaux pour les informer du processus en cours sur la persistance des groupes armés et d’obtenir un engagement politique de la part de ces acteurs à soutenir et prendre part au forum interprovincial prévu à Bukavu en août 2018. Deuxièmement, enrichir, avec les acteurs politiques et sociaux, les analyses développées par les acteurs locaux à Minova du 11 au 13 juin 2018 sur les voies et moyens susceptibles de permettre la démobilisation effective de quelques groupes armés identifiés dans le triangle Masisi, Walikale et Kalehe.

Ci-dessous les principaux résultats de cette mission :

* La mission a rencontré des acteurs de trois ordres : des officiels, des députés et des notables des communautés tribales des zones concernées par le projet. En ce qui concerne les officiels, deux audiences ont été accordées : une au ministère de l’intérieur et une autre à la vice-primature du plan. On peut ajouter sur le côté officiel l’entretien effectué avec le colonel John, assistant au Général Kahimbi. Au niveau du Ministère de l’intérieur, une séance de travail d’une heure et demie a permis de présenter le processus en cours et de dégager la pertinence de l’engagement du ministre en tant que garant de la restauration de l’autorité de l’Etat d’une part. D’autre part, l’équipe a montré l’importance d’un engagement politique en faveur de la réduction de l’activisme des groupes armés, en particulier en cette période électorale. Elle s’est basée sur la mobilité des candidats députés et autres acteurs politiques pendant la période électorale qui risque d’être difficile dans certains endroits occupés par les groupes armés. L’expérience passée montre que si des précautions ne sont pas prises à temps, les groupes armés sont susceptibles d’influer négativement sur le processus électoral, en particulier dans les milieux enclavés. C’est le même message porté par l’équipe auprès de la vice-primature du plan. Si au Ministère de l’intérieur, l’équipe en mission a été reçue par une équipe de conseillers du ministre, c’est le Vice-Ministre du plan qui a lui-même reçu l’équipe.

En résumé, au niveau local, provincial et national, 79 acteurs clés à impliquer dans le processus de stabilisation ont été identifiés, consultés et sensibilisés. Ils seront invités au dialogue interprovincial sur l’activisme des groupes armés dans la zone du projet qui aura lieu au courant du mois d’Août.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 1.2 – Les acteurs clés au niveau local, provincial et national mettent en œuvre les plans locaux de consolidation de la paix** | **Etat** |
|  | **x** |  |

Pour mettre en œuvre les plans locaux de consolidation de la paix élaborés en 2016 par le projet IRF1, des séances de priorisation ont lieu dans chaque zone. Après ces séances, trois plateformes de supervision de la mise en œuvre des actions prioritaires retenues ont été mises en place. Il s’agit de la plateforme de Minova, de Numbi-Lumbishi et enfin celle de Tushunguti-Chambombo. Elles sont composées de 29 membres issus de toutes les ethnies du milieu dont 9 femmes soit 31% de l’effectif total.

Ci-dessous l’indicateur à vérifier pour ce résultat et son niveau de réalisation prévu fin juin 2018.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur projet** | **Données de référence** | **Etape au 30 juin 2018** | **cible** | **Source de vérification** |
| Niveau de mise en œuvre des plans de consolidation de la paix atteint (nul, faible, moyen, élevé, très élevé ou 0, 1, 2,3,4) | 0 | Moyen | élevé | Rapport et enquête |

|  |
| --- |
| Commentaires : Après avoir identifié les actions prioritaires dans les plans locaux de consolidation de la paix, des moyens financiers ont été mis à la disposition des plateformes pour leur mise en œuvre. Sur ce, un premier décaissement de 2000 $ a été assuré à chaque plateforme au courant du mois de février. Ce décaissement leur a permis de commencer la mise en œuvre des actions prioritaires en attendant la 2e tranche. A ce jour, leur niveau de réalisation est moyen.  |

 **Produit 1.2.1 Les priorités des plans locaux de consolidation de la paix sont définies et exécutées**

Les priorités des plans locaux de consolidation de la paix ont été définies et exécutées dans les trois axes de la zone du projet à savoir, l’axe Tushunguti- Chambombo, l’axe Numbi-Lumbishi et l’axe Minova.

Ci-dessous le travail déjà fait par axe considérée comme zone géographique

* **A Tushunguti- Chambombo**

**Rappelons que la plateforme de cet axe** s’est assigné une seule priorité à savoir « Sensibiliser la communauté sur la détention illégale d’armes par certains membres de la communauté et la persistance des groupes armés ».

* Dans cette optique, des séances de sensibilisation et des contacts directs avec les leaders des groupes armés ont eu lieu. 116 personnes dont 22 femmes et 94 hommes ont été sensibilisées et conscientisées sur l’avantage de la remise volontaire des armes. Au terme de ces contacts, les membres des groupes armés ont sollicité un cadre et des conditions favorables pour qu’ils puissent remettre les armes dont ils disposent. Au courant de ce semestre on constate une réduction sensible des violences et la circulation d’armes dans le groupement de Ziralo.
* **A Numbi-Lumbishi:**

**Les membres de la plateforme de Numbi- Lumbishi se sont donné deux priorités :**

 **(i)** Sensibiliser la communauté sur les dangers de la détention illégale des armes

1. Mener des activités de sensibilisation sur les conséquences du conflit lié à l’exploitation minière à Lumbishi.

Sur base des sensibilisations et de dialogues communautaires menés dans cette zone, les résultats ci-après ont été atteints au courant de ce semestre :

* Prise de conscience de la population sur la détention illégale d’armes par les civils,
* Les leaders des communautés sont engagés dans le processus de remise volontaire d’armes aux FARDC ;
* 3 armes ont été remises aux FARDC par les éléments issus des groupes armés et 1 arme remise directement à la plateforme. Cette dernière l’a remise à son tour aux FARDC
* Les cas de violences communautaires liées aux conflits liés à l’exploitation minière dans le carré minier de Ruziba à Lumbishi sont en baisse. 20 ménages déplacés qui avaient fui ces violences sont déjà rentrés chez eux.
* 233 personnes dont 183 hommes et 50 femmes ont participé directement dans les activités initiées par cette plateforme.
* **A Minova :**

Pour rappel, comme priorité, la plateforme de Minova s’est engagée à organiser des actions de dialogue social sur la réduction de violences liées aux conflits d’occupation et d’exploitation des grandes concessions

Les résultats ci-après ont été atteints au cours de ce semestre :

* Les violences entre Pygmées et les autres communautés ont sensiblement baissées
* Les leaders des Pygmées et des autres communautés sont conscientisés et s’engagent dans le processus de dialogue pour une solution pacifique ;
* Les habitants de villages chondo et Kagarama sont conscients des conséquences des violences causées par le conflit entre Shomberwa et Ngezayo ;
* Les habitants de Chondo et Kagarama sont engagés dans le processus de dialogue pour la réduction des violences communautaires,
* 315 personnes dont 211 hommes et 104 femmes ont pris part aux différentes activités et sont engagées dans les actions de réduction des violences communautaires ;

Impact de ces activités sur la stabilisation.

Comme impact de ces activités, on note l’implication de quelques leaders de la société civile à répercuter les mêmes messages dans le village Kasungarere qui du reste n’est pas couvert par le projet IRF2. Les membres de cette communauté ont promis de remettre progressivement les armes qu’ils détiennent à condition que les FARDC soient présentes à Ziralo et dans d’autres coins de la zone.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation** Le plus grand défi auquel nous ferons face dans les prochains mois c’est Le report perpétuel de la tenue du dialogue interprovincial. En effet, plusieurs dates ont été fixées et communiquées aux différents acteurs et reportées par la suite. D’abord en Mars, ensuite en Mai, après en juillet et maintenant en Août . Cette situation risque d’entrainer un désintéressement des acteurs qui ont d’autres activités. Leur indisponibilité au moment voulu pourrait réduire son impact. Signalons que ces reports sont justifiés par la nécessité de mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour son organisation. Sur cette base, les contacts et les discussions avec les parties prenantes ont pris beaucoup de temps.* Le mécanisme de remise d’armes par les membres des groupes armés prêts à la démobilisation est un autre défi auquel le projet fait face. En effet, dans les hauts plateaux certains porteurs d’armes, cas de Monsieur Pasta Mulewa avait remis son arme au chef de Groupement de Ziralo au début du mois de Mai. Ce dernier à son tour l’a amenée aux FRDC qui l’ont exigé de venir avec ce milicien. Ce dernier ayant fui par peur d’être arrêté, le chef de Groupement a été arrêté à sa place. Cet acte ne peut que décourager les autres détenteurs d’armes à les déposer aussi longtemps qu’un mécanisme de remise n’est pas mis en place par les FARDC. Comme mesure de mitigation nous proposons qu’un mécanisme de remise d’armes au niveau local et de protection des ceux qui les rendent soit défini lors du dialogue interprovincial en préparation.
 |
| **Coordination** Dans le cadre de la préparation de ce dialogue, des réunions de coordination ont été organisées avec le partenaire de mise en œuvre et le STP afin d’harmoniser la planification des activités réorientées et analyser certaines questions essentielles liées à leur mise en œuvre. De même, plusieurs réunions de coordination ont été tenues avec les autorités de la province du Sud Kivu et celles du Nord Kivu. La plus récente a eu lieu à Goma durant la période du 4 au 6 mars entre le partenaire APC et les représentants de deux gouvernements provinciaux.  |
| **Encrage institutionnel**Comme cela apparaît clairement dans les paragraphes ci-hauts, l’implication des autorités locales et des membres du gouvernement provincial dans la planification et la mise en œuvre du projet facilite son encrage institutionnel. L’appropriation du dialogue interprovincial sur la problématique des groupes armés par les autorités de la province du sud Kivu à différents niveaux en est une preuve éloquente. |
| **Questions de genre**Tout au long de la mise en œuvre de ce projet, la question du genre a été prise en compte dans la mesure où les hommes et les femmes ont travaillé côte à côte pour déterminer les actions prioritaires dans chaque plan de consolidation de la paix. Ils sont tous présents dans les structures communautaires, notamment les plateformes de supervision de mise en œuvre et de suivi des actions prioritaires. Les trois plates formes de supervision sont composées de 29 membres dont 9 femmes, soit 31%. Par contre lorsqu’il s’agit d’inviter les acteurs dans les dialogues sur les groupes armés et les questions foncières, nous observons une résistance des femmes parce qu’elles estiment que ce sont des questions qui concernent plus les hommes. Ce qui explique une faible représentation de femmes dans certaines activités. Pour pallier à cela nous sensibilisons les femmes sur l’importance et la nécessité de leur participation à toutes les interventions relatives à la stabilisation, dans la mesure où cette dernière profite à tous les membres de la communauté à savoir, les hommes, les femmes, les jeunes et les enfants.  |
| **Leçons apprises**La plus grande leçon notée au courant de ce semestre c’est le rapprochement entre les représentants des groupes armés avec les populations suite aux activités de sensibilisation sur les méfaits des groupes armés. On constate que ces derniers sont prêts à se désengager si et seulement si un mécanisme local de désarmement et de réinsertion était clairement défini. Une autre leçon retenue c’est le fait que ces actions de transformation de conflits et de consolidation de la paix menées depuis le projet IRF1 et poursuivies par le projet IRF2 à partir de novembre 2017dans la zone du projet renforcent la cohésion sociale et influent positivement sur les actions de développement socioéconomiques du milieu. Ceci s’explique par le fait que ces actions sont menées par les représentants de toutes les ethnies locales qui vivaient à couteaux tirés il y a quelques années. Actuellement, les membres de toutes les communautés participent aux travaux communautaires de développement. C’est le cas des travaux de maintenance de l’axe routier Tushunguti- chambombo dans le groupement de Ziralo et d’ouverture d’une nouvelle route reliant Ziralo à Ufamandu. De telles initiatives n’étaient pas possibles quand le conflit intercommunautaire entre les Hutus et les Tembo était ouvert dans ces villages. Ceci indique clairement que la méfiance intercommunautaire a sensiblement baissé dans la zone grâce notamment aux interventions du projet IRF Kalehe.  |
| **Histoires de succès**La participation de Pasta MULEWA adjoint du seigneur de guerre Kirikicho aux travaux communautaires pour l’ouverture de la route quittant Ziralo vers Ufamandu dans le Territoire de Masisi dans le Nord Kivu constitue une histoire de succès pour les activités de sensibilisation organisées par la plateforme de supervision de Tushunguti. Ce second de Kirikicho se dit prêt à déposer les armes et sollicite d’être nommé chef de village après sa démobilisation. Cette revendication peut être incluse dans le cadre de la problématique de réinsertion des ex-combattants. Ces derniers veulent tout simplement savoir ce qu’ils deviendront après avoir rendu les armes.  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 1.3 – La capacité des plates formes communautaires est renforcée pour poursuivre les actions de dialogue et de transformation des conflits locaux et fonciers** | **Etat** |
|  | **x** |  |

Ci-dessous les indicateurs qui permettront de mesurer l’évolution de ce résultat.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Nombre de mécanismes de supervision /plateforme de dialogue opérationnel dans la zone prioritaire | 0 | 3 | 3 | Enquête |
| Inclusivité : Représentation équilibrée (jugée appropriée) dans la composition des mécanismes de supervision/plateformes de dialogue (c.-à-d. est-ce que les hommes, femmes, jeunes, différents groupes ethniques et ceux ayant une vision opposée des questions de stabilisation sont représentés) | 0 | 100% d’ethnies principales représentées sur la partie littorale et dans les hauts plateaux | 100% d’ethnies principales (havu, hutu, tembo, tutsi) représentées dont 31% de femmes. | Collecte de données continue, analyse et rapportage |
| Espace sûr : Mesure dans laquelle les participant(e)s1) dans les mécanismes de supervision/plateformes de dialogue se sentent à même d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles (noté sur 5) | 0 | 86 % des membres sur le littoral et 100% dans les hauts plateaux déclarent être sûr d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles | 75% des membres des plates formes déclarent être sûr d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles | Collecte de données continue, analyse et rapportage |
| Apprentissage : Mesure dans laquelle les points de vue participant(e)s1) sur les questions traitées dans les plateformes de dialogue ont changé après avoir entendu/cherché à comprendre d'autres points de vue (noté sur 5), (pas changé=0; très peu changé=1; un peu changé=2; suffisamment changé=3; beaucoup changé=4; extrêmement changé=5) | 0 |  Sur le littoral 86% des membres et 100% dans les hauts plateaux déclarent que les points de vue de participants ont suffisamment changé sur les questions traitées après avoir entendu d'autres points de vue  | les points de vue de participants ont beaucoup changé sur les questions traitées après avoir entendu d'autres points de vue | Enquête auprès des participants dans les plates formes de dialogues |
| Bonne foi : Mesure dans laquelle les participant(e)s1) perçoivent le processus de dialogue comme étant mené de bonne foi (c.-à-d. que tous les participants font preuve d'intégrité en partageant leurs connaissances et attitudes, espoirs/agendas vis-à-vis du processus) (noté sur 5: 0=n'existe pas ; 1=pas de bonne foi ; 2= peu de bonne foi ; 3= assez de bonne foi ; 4= bonne foi ; 5= beaucoup de bonne foi) | 0 | 100% des membres à la fois sur le littoral et dans les hauts plateaux déclarent que le processus de dialogue est mené assez de bonne  | Bonne foi | Enquête auprès des participants |
| Habilitation : Mesure dans laquelle les participant(e)s1) sont habilités à participer aux processus démocratiques liés à la stabilisation (évalué par rapport aux trois dimensions de l'habilitation politique : conscience (les participants sont capables de décrire précisément les processus de stabilisation qu'ils supervisent et les parties prenantes impliquées dans une réponse descriptive) ; assurance et compétence (fréquence à laquelle les participants adressent directement les acteurs étatiques/élus sur la stabilisation et n'ont pas d'inquiétude à demander que des questions soient soulevées pour leur compte) ; effectivité et durabilité (là où des acteurs élus/étatiques ne prennent pas leurs responsabilités, mesure dans laquelle les participants sont à l'aise pour le signaler) | 0 | 58 % des membres des plateformes de supervision sont capables de décrire précisément les processus de stabilisation qu'ils supervisent et les parties prenantes impliquées et  | 40 % des membres des plateformes de supervision par catégorie sont capables de décrire précisément le processus de stabilisation qu'ils supervisent et les parties prenantes impliquées assez bien ; 50% le font bien et 10% le font très bien. | Enquête auprès des participants |

|  |
| --- |
| Commentaires : Au vu des indicateurs d’étape ci-dessus, on constate que la capacité des plates formes communautaires a été renforcée pour poursuivre les actions de dialogue et de transformation des conflits locaux à l’issue du projet. Pour rappel, dans cette zone, ce sont des conflits locaux qui dégénéraient en conflit communautaire ou interethnique. Comparé à la situation de départ, on note une inclusivité totale dans la composition des plates formes. Et leurs membres déclarent exprimer leurs points de vue sans peur et apprennent suffisamment des autres lors des séances des dialogues. Tous déclarent que le processus de dialogue est mené assez de bonne foi. A ce stade, on constate que les conflits locaux sont bien pris en charge par les plates formes, ce qui contribue visiblement à la stabilisation de la zone. En plus, grâce aux formations reçues par les membres des plates formes, ces derniers parviennent à assurer eux-mêmes avec aisance la mise en œuvre des actions prioritaires de consolidation de la paix dans leurs communautés.  |

**Produit 1.3.1** – Les plates formes de supervision des dialogues communautaires sont mises en place / plateforme de supervision et de mise en œuvre des priorités des plans locaux de consolidation de la paix.

A ce stade de mise en œuvre, trois plateformes ont été constituées. Elles sont composées de 29 personnes dont 9 femmes. Tous ont acquis des meilleures connaissances en culture de dialogue, d’organisation de dialogue social et en technique de médiation. 5 actions prioritaires ont été ciblées dans les plans locaux de consolidation de la paix. De ces 5 actions, trois sont déjà mises en œuvre.

A ce jour, les membres de ces plates-formes conduisent eux-mêmes les séances de dialogue sans la présence d’APC. Néanmoins par le coaching d’un assistant terrain d’APC, une base des données est en train d’être alimentée pour numériser les informations sur les conflits documentés, les conflits résolus et les bénéficiaires de médiation désagrégés par sexe.

**Produit 1.3.2** – Les structures locales ciblées (CDM) ont des meilleures connaissances sur les différentes thématiques retenues.

Le projet IRF2 compte 5 CDM dont 1 CDM se trouve dans la partie littorale à Minova et 4 autres sont localisés dans les hauts plateaux notamment à Numbi, Lumbishi, Chambombo et Tushunguti.

Au-delà de ces 5 CDM qui œuvrent dans le cadre du projet IRF2, le projet ARC Inawezekana a mis en place 3 autres CDM dans la zone de notre projet dont 1 dans la partie littorale à Bulenga et 2 dans les hauts plateaux à Shanje et Mianda. Aujourd’hui 8 CDM œuvrent dans la zone IRF2. 6 autres CDM sont mis en place ou/et redynamisés dans les groupements de Mbinga-Nord et Mbinga-Sud notamment à Nyamsasa, Mukwidja, Nyabibwe, Lemera, Bushushu et Bushaku.

Grâce aux formations dispensées aux membres des CDM, 33 hommes et 19 femmes issus de toutes les ethnies de la zone, ont amélioré leurs connaissances en technique de médiation et de gestion des conflits. Comme réalisations notées au courant de ce semestre, il y a la prise en charge au quotidien des conflits locaux. Notons que les conflits locaux gérés par les CDM contribuent à la stabilisation car les conflits de voisinage ou entre individus dégénèrent souvent en conflit collectif ce qui occasionne parfois des incendies des maisons et des assassinats suivis des représailles de part et d’autre. Au cours de ce semestre, tous les CDM ont documenté 339 conflits dont 29% ont été résolus.

Pour ce qui concerne les sensibilisations, au courant de ce semestre, les CDM ont sensibilisé 7.636 personnes en divers thématiques à savoir les régimes matrimoniaux, la détention illégales d’armes, les avantage de la médiation, le droit de la femme à la succession, l’importance de rédiger le testament avant la mort, la qualité d’un médiateur, la cohabitation pacifique , la sécurisation de la terre, la loi foncière, le mode d’acquisition de terre selon la loi et la coutume, la cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs. Les 7.636 personnes sensibilisées se répartissent comme suit, 3.846 hommes, 1.751 femmes, 1.202 garçons et 837 filles.

**Produit 1.3.3** – Les mécanismes de survie et de pérennisation des CDM sont assurés

Pour pérenniser les CDM au-delà du projet, un mécanisme de leur autonomie financière a été mis en place. Sur ce, ils ont eux-mêmes identifié des filières économiques qui sont rentables dans lesquelles ils vont investir. Ces filières ont été analysées sur base d’un plan d’affaire élaboré où une étude de faisabilité et de rentabilité.

 A Minova et Numbi, les membres ont choisi d’organiser une mutuelle de solidarité afin d’octroyer les crédits aux ménages ayant la capacité de rembourser avec un taux d’intérêt raisonnable. A Tushunguti, ils ont choisi de construire une maison d’accueil et à Chambombo, ils ont choisi d’organiser une cantine. Enfin des nouvelles connaissances en gestions des activités génératrices de revenus leur ont été transmises et les risques liés à leur survie ont été identifiés. D’autre part, l’accompagnement institutionnel des 5 CDM (Minova, Numbi, Chambombo, Lumbishi et Tushunguti) est assuré. Cet accompagnement concerne la prise en charge du loyer de leurs bureaux et des frais de déplacement des membres lors des séances de sensibilisation ou des médiations.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation**Le défi principal auquel le CDM fera face dans les prochains mois c’est la pérennisation de leurs AGR qui sont déjà opérationnelles. Comme mesure de mitigation nous avons proposé aux CDM de partager les risques en diversifiant leurs investissements. Initier deux AGR plutôt qu’une seule. |
| **Coordination** Afin d’obtenir un impact remarquable du travail des CDM sur la stabilisation de la zone, nous nous coordonnons avec le consortium ARC à travers des réunions conjointes tenues au niveau provincial sur impulsion du STP. Grâce à ces réunions de coordination, nous avons obtenu un accord de principe du consortium ARC de prendre des mesures de pérennisation des trois autres CDM qui ne sont pas ciblés par le projet IRF2 d’une part et d’autre part de reprendre les 5 CDM que nous encadrons à la fin de notre projet. Au total, il y a 8 CDM dans la zone du projet. |
| **Ancrage institutionnel**En considérant la collaboration basée sur le référencement mutuel des cas des conflits entre les CDM et les structures étatique, telle que la PNC et l’auditorat de garnison de Minova, ce fait parmi tant d’autres, confirme l’ancrage institutionnel du projet. En plus, la reconnaissance des actes de compromis signés aux CDM par les parties jadis en conflit par les autorités administratives et coutumières locales constitue également une preuve de l’ancrage institutionnel de ce projet. Pour contribuer à leur exécution, les copies des actes de compromis signés par les parties sont classées dans le bureau du Chef de groupement et les originaux sont classés aux CDM. |
| **Questions de genre**La question du genre est prise en compte dans les activités mises en œuvre. En témoigne cette femme de tushunguti, qui se vente d’être invitée souvent aux réunions organisées dans leur communauté et de pouvoir s’y exprimer librement. Par ailleurs, les hommes et les femmes travaillent côte à côte dans les différentes plateformes pour la mise en œuvre des actions prioritaires des plans locaux de consolidation de la paix. Au moins 30% des femmes assument des responsabilités au sein de ces structures. Et s’agissant des cibles des activités de sensibilisation, l’accent est particulièrement mis sur les femmes. A titre illustratif au courant de ce semestre 7.636 personnes ont été sensibilisées parmi lesquels, 1.751 femmes, 1.202 garçons, 837 filles et 3.846 hommes, soit un total de 34% de femmes.  |
| **Leçons apprises**La légitimité des CDM dans la zone du projet est de plus en plus palpable. Les autorités locales et les responsables de la police n’hésitent plus à leur transférer des cas à traiter. Une fois un officier de police judiciaire (OPJ) instruisant un dossier à caractère civil a fait appel à un membre du CDM pour l’appuyer dans les auditions des parties. Au CDM de Numbi, les membres nous ont rapporté, que ce dernier temps même des cas qui relèvent des juridictions pénales sont portées à leurs intentions par les populations et par les agents de police afin de contribuer au retour de l’accalmie. Heureusement pour ces membres, à l’issue des formations obtenues, renchérit la modératrice, des cas comme ceux-là ne sont pas pris en charge par la médiation. Ces cas sont toujours transférés aux instances compétentes. |
| **Histoires de succès**A Numbi, un officier de FARDC a déclaré le 14/03/2018 que les activités de sensibilisations et de plaidoyer que les membres de CMD organisent dans les villages facilitent les contacts entre les populations civiles et les militaires et contribuent ainsi à la paix dans cette zone. Pour illustrer ses propos, il a expliqué que dans le Territoire de Fizi lors des opérations contre le groupe de Yakutumba, ils n’avaient pas réussi à s’approcher des populations et des acteurs influents des groupes armés comme ça se fait à Numbi. Ce rapprochement avec les civiles leur permet d’accéder à d’utiles informations pour mieux sécuriser la zone. A Ziralo, le commandant de la PNC avoue qu’il collabore avec le CDM local en lui référant certains conflits notamment les conflits fonciers, ce qui lui permet de se concentrer sur d’autres cas.Enfin à Minova : Un conflit foncier a opposé Monsieur David et Madame Mwabirali tous habitants du groupement de Buzi. La dame trouvant que sa parcelle et son champ était en train d’être spoliés par Monsieur David, a jugé mieux d’aller présenter le problème au CDM. Comme dans l’habitude du CDM, l’autre partie devrait être contactée pour une invitation afin d’être écouté sur le conflit qui les oppose. Dès que Monsieur David a reçu l’invitation, il a préféré la boycotter et amener son cas à la police locale.Ayant reçu le dossier, le commandant de la police l’a analysé et après, il a jugé utile de le transférer au CDM. Actuellement, ce cas est en cours de traitement.  |

##

## Objectif Spécifique 2 : Performance améliorée des agents de l’Etat dans la fourniture de services

Comme pour l’objectif spécifique 1, après le CAP extraordinaire du 15 Mars 2018, certaines activités de cet objectif ont été réorientées. Il s’agit principalement des activités relatives au résultat 2.2 : « Meilleure conscience des agents de l’Etat et membres des cadres de concertation par rapport à leurs devoirs et responsabilités formels et aux effets destructeurs de la corruption ». Ce résultat avait deux produits. (i) Les agents de l'état et membres de la société civil sont formés, et (ii) l'accompagnement technique des cadres de concertation et agents d'état est assuré. Sur recommandation de la mission d’évaluation indépendante des progrès réalisés par le projet durant la période du 20 au 24 février dernier, les activités y afférant ont été supprimées et leurs budgets réorientés vers les activités de réinsertion de l’objectif spécifique 3. Cependant, les données de base collectées par HHI au courant du 1er semestre de 2017 ainsi que celles d’étape qui venaient d’être collectées au 1er semestre de 2018 dans les hauts plateaux du Territoire de Kalehe et sur sa partie littorale sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Ci-dessous le tableau des indicateurs concernant le suivi du progrès de ce résultat au 30 juin 2018.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| % d'hommes et femmes "d'accord" avec les affirmations suivantes sur la performance des agents de l’état :- "Les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services"- "Les agents étatiques traitent leurs cas rapidement et efficacement" | Niveau de compétence des agents de l'Etat pour fournir des bons services aux citoyens : 71% de femmes en sont d'accords et 27% n'en sont pas d'accord. Pour les hommes, 43% sont d'accord et 55% n'en sont pas d'accord. S'agissant de la rapidité et de l'efficacité des agents étatiques, 36% des femmes sont d'accord de leur rapidité et 63% n'en sont pas d'accord. du côté des hommes, 12% en sont d'accord et 86% n'en sont pas d'accord. | Niveau de compétence des agents de l'Etat pour fournir des bons services aux citoyens : 13 % de femmes et 55% de femmes  Sur le plan rapidité et efficacité, 9% d’hommes et 24% de femmes affirment que les agents de l’Etat travaillent rapidement sur les cas. | Niveau de Compétence des agents de l'Etat pour fournir des bons services aux citoyens : 80% de femmes en sont d'accord et 20% n'en sont pas d'accord. Pour les hommes, 50% sont d'accord et 50% pas d'accord. Sur le plan rapidité et efficacité dans le traitement des cas, du côté des femmes 45% des femmes en sont d'accord et 55% n'en sont pas d'accord. du côté hommes, 25% en sont d'accord et 75% pas d'accord | Enquête |

Commentaires :

Comparées aux données de référence, ces données d’étape collectées par HHI prouvent à suffisance que la perception des communautés sur la compétence des agents de l’Etat et leur rapidité dans le traitement des cas s’est fortement détériorée. Ceci peut s’expliquer par la suspension au courant du premier trimestre de cette année de l’ancien chef de poste d’encadrement administratif dans les hauts plateaux par l’ancien Administrateur de Territoire de Kalehe et son remplacement par quelqu’un de moins expérimenté. Sûrement, la coordination des services administratifs durant sa période de suspension doit avoir beaucoup souffert. Contesté par les membres de la communauté pour raison d’inefficacité, ce dernier a fini par déserter et l’ancien chef de poste a été réhabilité dans ses fonctions par le nouveau ministre provincial de l’intérieur. Avec cette réhabilitation, nous osons espérer que cette situation va s’améliorer au courant du prochain semestre.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 2.1 – Accès aux services pertinents de l’Etat amélioré** | **Etat** |
|  | **X** |  |

*Ci-dessous les indicateurs à vérifier pour ce résultat*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| % d'hommes et femmes indiquant qu'ils ont un "très bon" ou "bon" accès aux services fournis par l'Etat (services à définir) ("Index" pour l'accès global) (admin, justice civil, terre, police) | Accès aux services administratifs de l'Etat. Du côté des femmes, 1% déclare un très bon accès, 8% un bon accès, 35 % déclarent un accès moyen, 39% déclarent un mauvais accès et 17% un très mauvais accès. Du côté des hommes, O% déclare un très bon accès, 15% un bon accès, 25% déclarent un accès moyen, 25% un mauvais accès et 34% un très mauvais accès. S'agissant de l’accès aux services de l'administration foncière, du côté des femmes 1% déclare un très bon accès, 8% déclarent un bon accès, 32% déclarent un accès moyen, 41% déclarent un mauvais accès et 17% un très mauvais accès. du côté des hommes, 0% déclare un très bon accès, 10% un bon accès, 12% un accès moyen, 29% un mauvais accès, 49% ont déclaré un très mauvais accès. | Accès aux services administratifs de l'Etat. 4% de femmes et 3% d’hommes déclarent un très bon accès. Concernant l’accès à la justice civile, 2% de femmes et 1% d’hommes déclarent un très bon ou un bon accès.S'agissant de l’accès aux services de l'administration foncière, 4% de femmes et 1% d’hommes déclarent un bon ou un très bon accès.  | Accès aux services administratifs de l'Etat. Du côté des femmes, 5% déclare un très bon accès, 15% un bon accès. Du côté des hommes, 5% déclare un très bon accès, 25% un bon accès. S'agissant de l’accès aux services de l'administration foncière, du côté des femmes 5% déclare un très bon accès, 15% déclarent un bon accès. du côté des hommes, 5% déclare un très bon accès, 15% un bon accès | Enquête |

Commentaires :

En comparant les données d’étape aux données de référence, au courant de ce semestre on constate une nette amélioration de l’accès des femmes et des hommes aux services pertinents de l’Etat. En effet, au démarrage du projet 1% de femmes et d’hommes déclarait un très bon accès aux services pertinents de l’Etat mais au 30 juin, nous avons 4% de femmes et 3% d’hommes. Ceci peut s’expliquer par les équipements fournis par le projet aux différents services administratifs.

**Produit 2.1.1** – La réhabilitation des nouveaux ouvrages de franchissement sur le tronçon de route Kalungu-Numbi est renforcée.

Ci-dessous le tableau des indicateurs pour le suivi du progrès de ce produit

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Nombre des dalots réhabilités | 0 | 0 | 15 |  Rapport et visite de terrain |
| Nombre de passage sous routes réhabilités | 0 | 0 | 35 | Rapport et visite de terrain |

La réunion extraordinaire du CAP/FCS tenue le 15 Mars 2018 a posé comme préalable au début de travaux de réhabilitation de dalots et de passages sous route du tronçon Kalungu-Numbi, la mise en place d’un mécanisme communautaire de maintenance de ce tronçon routier. A ce jour, ces travaux sont toujours suspendus du fait que ce mécanisme n’est pas encore opérationnel. Tout en travaillant sur la constitution et le déploiement de ce mécanisme communautaire de maintenance, l’OIM a mis à profit ses relations pour obtenir gratuitement un Bulldozer D-7 géré par le cluster logistique du PAM qui sera utilisé pour les travaux de reprofilage de la chaussée. Par ailleurs, des démarches ont été entreprises pour trouver un compacteur à rouleau à louer auprès d’un tiers pour le compactage du sol derrière le passage du Bulldozer. L’arrêt des travaux de réhabilitation du tronçon Kalungu-Numbi sur recommandation du CAP/FCS en Mars 2018 a occasionné beaucoup de retard sur le calendrier de mise en œuvre des activités du projet. A ce stade il est presque certain que les activités initialement prévues dans le cadre du projet ne seront pas achevées avant le 30 Septembre 2018, dernier jour du No Cost Extension time accordé au projet. Des négociations sont engagées avec le secrétariat technique composé de SSU et du STAREC/Sud Kivu pour obtenir un délai supplémentaire au-delà du NCE pour réaliser ces activités. Nous attendons de connaitre l’issue de ces discussions.

Un Ingénieur en construction a été embauché et a travaillé sur un plan d’intervention d’urgence étalée sur trois mois à même de garantir la réalisation de l’essentiel des activités de réhabilitation prévues sur le tronçon Kalungu-Numbi.

**Produit 2.1.2** – L’entretien et la maintenance des ouvrages et bâtiments publics sont assurés

Pour ce produit les indicateurs sont :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Nombre de plan de maintenance élaboré pour les ouvrages | 0 | 1  | 1 |  Rapport et visite de terrain |
| Nombre de plan de maintenance élaboré pour les bâtiments | 0 | 1 | 1 | Rapport et visite de terrain |
| Niveau d'exécution des plans de maintenance pour ouvrages (nul, faible, moyen, élevé, très élevé, soit 0, 1, 2,3, 4)) | 0 | 0 | Moyen | enquête & rapports de progrès |
| Niveau d'exécution des plans de maintenance pour bâtiment | 0 | Faible | Moyen | enquête & rapports de progrès |
| Nombre d'équipes de maintenance constituées | 0 | 10  | 10 | Rapport |
| Nombre de journaliers (hommes et femmes) dans les équipes de maintenance | 0 | 150 | 200 dont 60 femmes | Listes des équipes de journaliers |
| Nombre de postes de contrôle installés sur l'axe | 0 | 2 | 3 | Rapport |
| Nombre de personnes désagrégés par sexe sensibilisées sur la maintenance des ouvrages | 0 | 6.500 dont 2.470 femmes, soit 38% des femmes.  | 4800 habitants dont 1680 femmes | Rapport |
| Nombre de comités d’entretien routier mis en place | 0 | 2 dont 1 provincial et 1 territorial  | 5 dont 1 comité provincial, 1 territorial et 3 sous-comités locaux | Rapport et liste des membres |

|  |
| --- |
| Commentaires : Deux plans de maintenance ont été élaborés comme prévu. Un pour les ouvrages et un autre pour les bâtiments. La mise en œuvre du plan de maintenance pour les bâtiments et faible et nulle pour les ouvrages suite à la complexité de son mécanisme de financement. 2 comités d’entretien routier ont été mis en place, dont 1 provincial et 1 territorial. Il reste à mettre en place 3 sous-comités locaux. L’opérationnalisation du système de maintenance du tronçon Kalungu-Numbi a montré que le comité territorial pouvait choisir, sur base d’activités d’entretien dictées par les circonstances, d’avoir des sous-comités locaux ou pas. Ouvrir des sous-comités permanents dans des zones ne présentant pas des besoins en maintenance immédiats a été perçu comme étant contre-productif par les membres des Comités Locaux d’Entretien Routier (CLER). Ils ont plutôt préféré garder une certaine « souplesse » à ce sujet. |

Afin de mobiliser les fonds pour rendre opérationnel le mécanisme de maintenance, L’OIM a tenu des réunions de plaidoyer avec le ministre provincial des Mines et les exploitants miniers au niveau du territoire pour obtenir qu’une partie des fonds issus du Basket Fundy/Mines puisse être allouée aux travaux de réhabilitation de la route Kalungu-Numbi. Tous les acteurs concernés ont signé le 16 Mars un acte d’engagement reprenant cette disposition. Ce document a institué les engagements suivants pour différentes parties prenantes du secteur minier artisanal de Numbi :

* Le ministère provincial des Mines du Sud-Kivu, à travers le Basket Fund, contribuera à hauteur de 30% aux frais d’entretien du tronçon routier Kalungu-Numbi ;
* La société minière SAKIMA et l’entité de traitement AMUR quant à elles contribueront à hauteur de 40% aux frais d’entretien du tronçon routier Kalungu-Numbi ;
* Le 30% restant des frais d’entretien proviendront de fonds de péage route applicables conformément à l’arrêté du Gouverneur de province instituant le CPRDA.

L’OIM a appuyé la Direction des Voies de Desserte Agricole du Sud-Kivu pour la composition, la formation technique des membres et l’installation du Comité d’Entretien des Routes de Desserte Agricole (CERDA) à Minova. Ce comité a pour mission d’assurer l’entretien du tronçon Kalungu-Numbi au jour le jour. En plus, le 07 juillet 2018, L’OIM a appuyé le cabinet du ministre ayant la gestion des routes de desserte agricole dans ses attributions pour l’élaborationdu règlement d’ordre intérieur complétant l’Arrêté Provincial n° 17/003/GP/SK du 20/01/2017 portant création, organisation et fonctionnement d’un Comité Provincial Routier de Desserte Agricole en Province du Sud-Kivu. Ce document qui jette les bases de la redevabilité et la transparence en matière de gestion financière des comités de maintenance des routes de desserte agricole au Sud-Kivu est en cours de finalisation. Signalons que Les activités dont il est fait mention ci-dessus ont été dictées par les circonstances après l’arrêt des travaux sur la route par le CAP/FCS Sud-Kivu. L’OIM ne pouvait pas atteindre les résultats proprement dits du projet sans faciliter la formalisation et le déploiement d’un mécanisme local d’entretien de la route. C’est l’ensemble de ces petites activités qui nous ont permis d’y arriver.

S’agissant de la maintenance des bâtiments de la PNC construits lors de la première phase du projet, le PNUD a accompagné leurs gestionnaires dans l’élaboration d’un plan de maintenance en février 2018. Ce plan leur permet de maintenir l’ouvrage en bon état et détecter les usures et détériorations prévisibles. Son objectif est quadruple :

* Lister les interventions à effectuer ainsi que leur périodicité
* Mettre l’accent sur l’entretien particulier que nécessitent certains éléments ou appareillage concernant la sécurité incendie
* Offrir un cadre de clauses contractuelles applicables aux marchés d’entretien et d’exploitation du bâtiment
* Anticiper les évolutions des exigences et les solutions qui peuvent être apportées.

En résumé, ce plan d’entretien est un tableau à 3 colonnes dans lequel les interventions à effectuer sont listées dans la première colonne, la période de l’entretien dans la 2e colonne et le responsable de l’intervention dans la 3e colonne.

**Produit 2.1.3** – Les bâtiments de la PNC sont équipés

La réalisation de ce produit contribue au résultat du projet par l’amélioration des conditions de travail des agents de l’Etat et de la PNC. En effet, l’équipement de ces bâtiments a restauré l’image et les symboles de l’Etat dans la zone du projet. Leurs usagers passent maintenant plus de temps dans leurs bureaux, ce qui leur permet de mieux gérer les questions d’ordre administratif et sécuritaire et participer activement à la stabilisation de la zone.

A ce jour ce produit est réalisé à 100%. Comme prévu, deux bâtiments de la PNC construits par le projet IRF1 à savoir celui de la PNC Numbi et de la PNC Minova sont actuellement pourvus en énergie solaire à la grande satisfaction de leurs usagers et de la population environnante. Ils ont été aussi renforcés en mobiliers autant que celui de Ziralo dont l’installation de l’énergie solaire est en cours.

Pour ce produit, les indicateurs sont :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Index de l'état des infrastructures- Disponibilité de l'électricité- Disponibilité de l'eau/eau potable | pas d'éclairage et d'eau potable dans les bâtiments | 2 bâtiments sont dotés de l'énergie solaire | 2 bâtiments sont dotés de l'énergie solaire |  Rapport et visite de terrain |
| Index de disponibilité des actifs- Disponibilité des moyens de transport (véhicules fonctionnant)- Disponibilité du matériel de bureau/papeterie- Disponibilité d'ordinateurs fonctionnels | Matériel de bureau insuffisant | Chaises de bureau, chaises pour visiteurs, tables de bureau, étagères disponibles dans tous les bureaux | Chaises de bureau, chaises pour visiteurs, tables de bureau, étagères disponibles dans tous les bureaux | Rapport et visite de terrain |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 2.2 – Meilleure conscience des agents de l’Etat et membres des cadres de concertation par rapport à leurs devoirs et responsabilités formels et aux effets destructeurs de la corruption** | **Etat** |
|  |  |  |

Comme déjà dit plus haut, sur décision du CAP extraordinaire*,* les activités relatives à ce résultat ont été supprimées et leurs budgets réorienté vers les activités de réinsertion des ex-combattants. Pour rappel, ces activités concernaient le renforcement des capacités des cadres de concertation, la formation des agents de l’état et des leaders de la société civile et leur accompagnement technique. La coordination avec le consortium ARC permettra leur réalisation selon sa propre méthodologie et sa planification.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 2.3 – La présence des agents de l’Etat est renforcée** | **Etat** |
|  | **X** |  |

Le renforcement de la présence des agents de l’Etat suppose, le renforcement de la présence des éléments de la PNC recyclés et des éléments de la police des mines dans les hauts plateaux du Territoire de Kalehe ainsi que ceux des services spécialisés des mines. Une liste de 30 éléments immatriculés de la PNC basés dans le territoire de Kalehe est déjà disponible. Vu que la plupart n’avaient pas encore suivi une formation significative, Ils vont être recyclés par le projet afin de mieux sécuriser la population. Le recyclage aura lieu en Août.

Dans les hauts plateaux, sur 11 personnes interrogées en juillet 2018, 100% déclarent avoir constaté la présence des policiers. Cependant 82% les déclarent en nombre insuffisant et non équipés. Cet échantillon est insuffisant certes, mais il pourrait représenter la perception des gens qui habitent le village où se trouve le bureau de la police. La perception serait autre si on s’en éloigner.

**Produit 2.3.1** – Le déploiement des services de l’Etat est assuré

(Services spécialisés, police des mines et PNC)

Douze policiers des mines, dont 2 femmes, ont été déployés dans la zone du projet. Ces derniers vont bénéficier d’un renforcement des capacités sur la lutte contre la contrebande minière et le processus normal de traçabilité de minerais. Dans ce cadre, une mission conjointe entre l’OIM et la PNC/MINES Sud-Kivu a été organisée pour identifier les défis auxquels la police fait face dans la lutte contre la fraude et la contrebande minières.

Cette mission a identifié trois principaux défis suivants : (i) le sous-effectifs des policiers (10 policiers des mines seulement déployés sur la zone, et ce grâce aux efforts du projet lors de sa première phase), (ii) le manque d’équipement et des moyens de transport pour conduire des patrouilles dans la zone du projet, (iii) difficultés d’accès physique et de transport des minerais dans la zone du projet et vers le chef-lieu de la province (Bukavu), etc. Cette deuxième phase du projet a apporté une réponse au problème des sous-effectifs de policiers et leur manque d’équipements de travail. En effet, il y a eu déploiement et équipement de 12 policiers supplémentaires. Ils ont été équipés en sifflets, Tonfas, radios de communication, imperméables, bottes de pluie, etc.

**Produit 2.3.2** – L’équipement de la police des mines est assuré pour la sécurisation des sites

Un état de besoins en équipements et petits matériels nécessaires à un meilleur fonctionnement de la PNC/MINES dans la zone du projet a été dressé au terme de la mission conjointe entre l’OIM et la PNC/Mines. Ces équipements sont constitués de deux ordinateurs, 2 imprimantes-scanneurs, 5 détecteurs des métaux, 10 radios Motorola marque TAIT. La plupart de ces équipements sont déjà acquis sauf les radios motorola. Néanmoins le processus de leur achat est déjà lancé.

**Produit 2.3.3** – Appui aux services techniques spécialisés du ministère provincial des mines est maintenu

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Nombre de missions de validation de nouveaux sites miniers facilitées | 0 | 2 | 2 | Rapport |
| Nombre de services spécialisés appuyés | 0 | 3 ( SAEMAPE, DIVIMINES,PNC Mines) | 3 ( SAEMAPE, DIVIMINES,PNC Mines) | Rapport |
| Nombre des nouveaux sites validés | 0 | 0 | 6 | Rapport |
| % des agents de l'Etat composés d'homme et femme déclarant que le type d'appui reçu a été bénéfique à leurs services | Sur 15 agents interviewés dans les hauts plateaux et sur la partie littorale en décembre 2017, dont 13 hommes et 2 femmes 100% déclarent que le type d'appui reçu a été bénéfique à leur service | Sur 18 agents interviewés dans les hauts plateaux et sur la partie littorale de Kalehe, 100% déclarent que le type d'appui reçu a été bénéfique | Sur 20 agents interviewés dans les hauts plateaux et sur la partie littorale de Kalehe, 100% déclarent que le type d'appui reçu a été bénéfique | Sondage |

|  |
| --- |
| Commentaires : L’ensemble des agents de mines interrogés en juillet 2018 déclarent que le type d’appui reçu du projet IRF2 a été bénéfique. Ceux qui avaient été interrogés en décembre 2017 (voir donnée de référence) s’étaient exprimés par rapport aux appuis reçus du projet IRF1. Eux aussi l’avaient déclaré bénéfique car il était nécessaire mais pas suffisant. |

Une mission conjointe de l’OIM avec les services techniques du gouvernement (DIVIMINES, SAEMAP, PNC/MINES, etc.) et la coopérative minière de Numbi pour l’évaluation de la conformité de la chaine d’approvisionnement a été réalisée. Les défis suivant qui perturbent la conformité de la chaine d’approvisionnement en minerais à Numbi ont été identifiés. (i) un désaccord latent entre la société SAKIMA, concessionnaire officielle de la zone d’exploitation artisanale de Numbi, et les négociants au sujet de la délimitation de la concession SAKIMA qui braquait ces derniers contre l’utilisation du Centre de négoce construit dans le cadre du projet, (ii) les manières cavalières du point focal de l’antenne de la division provinciale des mines à Numbi à l’endroit des négociants et des creuseurs, etc. La mission a également permis d’identifier les thèmes à inclure dans la formation à venir des éléments de la PNC des mines.

Pour adresser ces défis, l’OIM a travaillé avec la Division Provinciale des Mines et la SAKIMA sur la question de délimitation par bornage visible de la zone d’exploitation artisanale pour couper court aux récriminations des négociants et a rétablit la confiance entre les parties prenantes clés du secteur à Numbi. Ces discussions ont également abouti sur la révocation du Point Focal de l’antenne de la Division des Mines à Numbi dont le comportement à l’endroit des négociants laissait à désirer et a été remplacé par une personnalité plus consensuelle. Les parties ont également travaillé ensemble sur l’élaboration de TDR de la formation de renforcement de capacités des agents techniques spécialisés affectés dans la zone du Projet. En plus, une mission conjointe d’évaluation des nouveaux sites miniers a été organisée durant la période du 31 mai au 05 juin avec les équipes techniques du Ministère Provincial des Mines. Des six (6) sites initialement prévus pour l’évaluation, cette mission a permis d’identifier onze (11) nouveaux sites miniers potentiels autour de Numbi. Reste à organiser la prochaine mission de qualification et de validation de ces nouveaux sites qui est prévue au courant de la première quinzaine du mois d’août.

**Produit 2.3.4** – L’opérationnalisation du point de vente des minerais est assurée

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Nombre de services étatiques disponibles et opérationnels | 0 | 3 | 3 (SAEMAPE, DIVIMINES, PNC Mines) | Enquête |
| Quantité des minerais canalisés au centre de négoce | Type de minerais et quantité : Cassitérite : 257.450 kg ; Coltan : 10.239kg; Or: 1.564 gr; wolframite: 200kg | Cassiterite: 157.000kg Coltan: 22.000 kg; OR: 0kg; Wolframite: 15.000kg  | Cassiterite: 195.000kg; Coltan: 8.000kg; OR: 560gr; Wolframite: 150kg | Rapport d’activités du centre de négoce |

Pour rendre opérationnel le point de vente des minerais de Numbi, un consultant a été sélectionné pour élaborer un manuel de son opérationnalisation. Le manuel produit est en cours d’examen par les experts des services techniques du ministère provincial des mines du Sud-Kivu. Dans le même ordre d’idées une mission conjointe avec le ministère provincial des mines et ses services techniques (Divimines, SAEMAPE, CEEC), la police des mines, les opérateurs économiques (négociants, entité de traitement/AMUR), les autorités locales et autres a évalué les défis qui bloquent le bon fonctionnement de ce point de vente. Cette mission effectuée du 14 au 17 mars 2018 a permis de mettre en place un protocole d’accord qui remet chaque partie prenante dans ses attributions. Le document signé exprime également la volonté des parties prenantes à soutenir les travaux d’entretien de la route Kalungu-Numbi par des contributions financières volontaires réparties comme signalé précédemment.

Un deuxième consultant sélectionné a travaillé sur l’élaboration d’un manuel de procédures administratives et comptables de la coopérative minière COOPAMIHANUBU. Le document produit, améliorera, à terme, le fonctionnement de cette coopérative.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation :** Le défi majeur auquel nous avons fait face au courant des mois précédant c’était la résolution totale du conflit autour et dans le site minier de Ruziba à Lumbishi. A ce propos, la partie nationale avait effectué une mission de conciliation entre les parties au conflit en janvier, ce qui a permis d’atténuer sensiblement ce conflit. Actuellement, le site est contrôlé et exploité par une seule coopérative minière. Comme mesure de mitigation pour que ce conflit ne puisse rebondir, à chaque réunion du comité provincial de suivi du secteur minier (CPS), nous tenons à ce que ce dossier soit mis à jour pour suivre ses avancées. Pour plus de précision, le CPS est un comité qui réunit les acteurs gouvernementaux, internationaux, opérateurs économiques et la société civile du secteur minier dans la province du Sud Kivu.  |
| **Coordination** Sur recommandation du CTS, la réorientation de certaines activités ayant trait au renforcement des capacités de l’administration locale et des cadres de concertation a été validée par le CAP extraordinaire du 15 Mars 2018. Néanmoins, ces activités seront prises en charge par le consortium ARC opérant dans la même zone selon sa propre méthodologie. En effet, la plupart des acteurs étatiques que le projet IRF avait ciblés pour renforcer leurs capacités de gouvernance étaient aussi ciblés par VNG du consortium ARC. Par ailleurs, des efforts de coordination associant les ministères provinciaux des infrastructures, du transport, l’office des routes, la direction des routes de desserte agricole et les autorités locales sur la question de maintenance et entretien routiers sur le long terme ont été initiés par l’OIM et vont continuer durant tout le projet.  |
| **Ancrage institutionnel**Comme pour le projet IRF1, ce projet se caractérise par une franche collaboration entre les principaux acteurs de la stabilisation à savoir les communautés locales, les autorités à différents échelons et les agences du système de Nations Unies. Pour assurer son appropriation institutionnelle au niveau provincial, un CAP ordinaire a eu lieu le 01 février suivi d’un CAP extraordinaire le 15 Mars. Entre les deux CAP, une mission du CTS a été organisée durant la période du 20 au 24 Février 2018. Elle était composée de 4 conseillers des ministères provinciaux, de deux membres du STP et des staffs des agences membres du consortium.  |
| **Questions de genre**Le projet s’inspire de la stratégie opérationnelle des agences des Nations Unies qui est bien alignée sur la Politique nationale du genre. Pour toutes les formations organisées, le projet a veillé à ce qu’il y ait au moins 20% des femmes parmi les formateurs et autant pour les participants. Lors des entretiens de sondage sur l’appréciation de la qualité des services, des femmes et des hommes ont été consultés et leurs points de vue ont été pris en compte.  |
| **Leçons apprises**La coordination avec les autres acteurs de la stabilisation présents dans la zone, permet l’efficience du projet du fait que les ressources prévues pour des activités similaires sont réorientées vers des activités auxquelles il y avait peu de ressources par rapport au nombre des bénéficiaires. A titre d’exemple, il est apparu moins nécessaire pour notre consortium de former les agents de l’Etat alors qu’ils seront formés par ZOA du consortium ARC. Même chose pour les cadres de concertation dont les membres siègent dans les structures de gouvernance sécuritaire mise en place par le même consortium. Les budgets de ces activités ont été affectés à la réinsertion de 80 autres ex-combattants présents dans la zone du projet. |
| **Histoires de succès**La signature d’un acte d’engagement pour la maintenance de la route par le chef de chefferie Buhavu en personne, lui qui d’habitude se fait représenter par son secrétaire dans plusieurs manifestations et activités auxquelles la chefferie est invitée, est un succès. Cet acte d’engagement représente un premier effort d’appropriation par la chefferie et les acteurs locaux de la zone de projet d’un mécanisme d’entretien routier dans l’histoire récente de la zone du projet. Le fait que l’acte d’engagement inclut une stratégie de mobilisation de fonds constitue également une innovation qui renforce les chances de succès du mécanisme d’entretien routier institué. Dans le même ordre d’idée, la signature d’un acte d’engagement entre le ministre provincial des Mines et les exploitants miniers au niveau du territoire pour obtenir qu’une partie des fonds issus du Basket Fund/Mines puisse être allouée aux travaux de réhabilitation de la route Kalungu-Numbi est un bon exemple d’un partenariat public-privé en appui à la stabilisation et au développement de la zone du projet. Ce document précise les engagements de différentes parties prenantes du secteur minier artisanal de Numbi. |

## Objectif Spécifique 3 : La cohésion sociale et la résilience des communautés sont renforcées grâce aux activités de réinsertion et de relance socioéconomique.

Pour cet objectif, le CAP extraordinaire du 15 mars a recommandé sur proposition du CTS, le maintien, le soutien et l’encadrement des interventions de réinsertion socioéconomique des personnes vulnérables et des ex-combattants.

Ci-dessous, les indicateurs pour le suivi du progrès vers cet objectif.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Nombre de visites d'échange d'expériences entre MUSO effectués | 0 | 6 | 6 | Rapport d’activités |
| % d'hommes et femmes (également jeunes filles et jeunes hommes si pertinent)1) indiquant que des personnes dans leur zone s'engagent "parfois" ou "souvent" dans des activités religieuses, culturelles ou liées au travail avec des membres d'autres communautés.4.3\_i-a : % d'hommes et femmes (également jeunes filles et jeunes hommes si pertinent)1) indiquant que des personnes dans leur zone participent "parfois" ou "souvent" à des activités culturelles ou à des cérémonies avec des membres d'autres communautés.4.3\_i-b : % d'hommes et femmes (jeunes filles et jeunes hommes si pertinent)1) indiquant que des personnes de leur zone fréquentent "parfois" ou "souvent" des lieux de culte avec des membres d'autres communautés.4.3\_i-c : % d'hommes et femmes (jeunes filles et jeunes hommes si pertinent)1) indiquant que des personnes de leur zone travaillent "parfois" ou "souvent » avec des membres d'autres communautés.4.3\_i-d: % d'hommes et femmes (jeunes filles et jeunes hommes si pertinent)1) indiquant que des personnes de leur zone se marient "parfois" ou "souvent" avec des membres d'autres communautés.4.3\_ii-a : % d'hommes et femmes d'accord que des groupes ou des individus de leur quartier / village poursuivent des objectifs communs et travaillent ensemble pour les atteindre, malgré la concurrence occasionnelle.4.3\_ii-b : % d'hommes et femmes d'accord que les personnes de leur quartier / village travaillent ensemble mais qu'il y a d'importantes divisions qui créent de la compétition.4.3\_ii-c : % d'hommes et femmes d'accord que les personnes de leur quartier / village sont partagées, que les groupes et individus sont en compétition et que chacun ne poursuit que ses propres objectifs. |  4.3\_i-a: s'agissant du niveau de participation aux activités culturelles ou à des cérémonies avec des membres d'autres communautés, du côté des femmes 38% ont déclaré y participé souvent et 59% ont déclaré parfois. du côté des hommes, 28% ont déclaré souvent et 57 % ont déclaré parfois. 4.3\_iia-c s'agissant de la fréquentation des lieux de culte avec des membres d'autres communautés, du côté des femmes 48% ont déclaré les fréquenter souvent et 52% ont déclaré parfois. du côté des hommes, 35% ont déclaré souvent et 54% ont déclaré parfois. |  4.3\_i-a: s'agissant du niveau de participation aux activités culturelles ou à des cérémonies avec des membres d'autres communautés, du côté des femmes 62% ont déclaré y participé souvent et… ont déclaré y participé parfois. Du côté des hommes 66% d’hommes déclarent que les personnes de leur zone y participent parfois ou souvent.  4.3\_iia-c s'agissant de la fréquentation des lieux de culte avec des membres d'autres communautés, du côté des femmes 78% de femmes ont déclaré les fréquenter parfois ou souvent et du côté des hommes et 75% ont déclaré les fréquenter parfois ou souvent.4.3\_ii-b : Concernant le travail, 58% de femmes et 62% d’hommes ont déclaré que les personnes de leur zone travaillent parfois ou souvent avec des membres d’autres communautés.4.3\_i-d : A propos du mariage, 71% de femmes et 65% d’hommes ont déclaré que des personnes de leur zone se marient parfois ou souvent avec des membres d’autres communautés. | . 4.3\_i-a: s'agissant du niveau de participation aux activités culturelles ou à des cérémonies avec des membres d'autres communautés, du côté des femmes 50% ont déclaré y participé souvent et 50% ont déclaré parfois. du côté des hommes, 40% ont déclaré souvent et 60 % ont déclaré parfois. 4.3\_iia-c s'agissant de la fréquentation des lieux de culte avec des membres d'autres communautés, du côté des femmes 60% ont déclaré les fréquenter souvent et 40 % ont déclaré parfois. du côté des hommes, 50% ont déclaré souvent et 50% ont déclaré parfois. | enquête |
| % d'hommes et femmes indiquant avoir accès au crédit, si nécessaire | Accès au crédit : Du côté des femmes, 8% déclarent oui et 92% déclarent non. Du côté des hommes, 7% déclarent oui et 93% déclarent non. | Accès au crédit : Du côté des femmes, 10% déclarent oui et 90% déclarent non. Du côté des hommes, 10% déclarent oui et 90% déclarent non | Accès au crédit : Du côté des femmes, 15% déclarent oui et 85% déclarent non. Du côté des hommes, 15% déclarent oui et 85% déclarent non | enquête |

|  |
| --- |
| Commentaires : Tous ces indicateurs ont été collectés par la cellule S&E de la MONUSCO qui nous les a transmis tel quels. Le projet n’a fait que les transcrire dans la forme reçue. Leur analyse n’est pas aisée vu que certaines variables sont mélangées. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 3.1 – Accès maintenu et accru au crédit** | **Etat** |
| **X** |  |  |

Il convient de souligner qu’après le CAP extraordinaire, nous avons revu à la hausse la cible des bénéficiaires de ce résultat, grâce aux fonds récupérés sur les activités qui ont été réorientées. Les bénéficiaires des subventions/ Kits de réinsertion socio-économique pourront se donner des crédits pour pérenniser leurs activités.

A ce jour, tous les produits conduisant à ce résultat sont accomplis. En effet, des 400 bénéficiaires initialement ciblés, tous ont déjà reçu leurs kits de réinsertion d’une valeur de 100$ conformément au choix de chacun. Parmi eux on compte 280 vulnérables dont 211 femmes et 69 Hommes ainsi que 120 ex-combattants dont 118 hommes et 2 femmes. Concernant leur âge, 37 ex-combattants ont l’âge variant entre 18 et 25 ans, 72 ont l’âge compris entre 26 et 35 ans, 9 ont l’âge compris entre 36 et 45 ans et 2 ont plus de 46 ans. La plupart appartenaient au Groupe armé Nyatura Kalume. 4 armes ont déjà été remises comme signaler plus haut au niveau de l’objectif spécifique 1. Des informations détaillées sur leurs activités illégales n’ont pas été collectées par le projet pour éviter de créer de la méfiance. Le processus de leur intégration communautaire part des sensibilisations sur les méfaits des groupes armés et la détention illégale des armes. Ces sensibilisations sont menées par les membres des CDM et des autorités locales. Ils exhortent les miliciens à quitter la brousse et intégrer la vie civile. Ils sensibilisent aussi les membres de la communauté à accueillir ceux qui rentrent dans leurs villages. Une fois dans leurs villages des sensibilisations continuent sur les opportunités de réinsertion socio-économique. Ensuite chacun se choisit une filière économique avant de suivre une série des formations notamment dans les thématiques de la cohésion sociale et de la gestion des activités génératrices de revenu. A l’issue de ces formations, des kits ou marchandises choisies par chacun d’une valeur de 100$ sont distribuées. Lors de la remise des Kits, les staffs du projet signifient aux bénéficiaires de ne pas les considérer comme un cadeau mais plutôt comme un dividende à la paix et à la sécurité. Un leader de la société civile présent lors de la remise a renchéri en ajoutant que tant qu’il y aura circulation d’armes dans la zone et des turbulences, les acteurs humanitaires fuiront la zone d’où la communauté toute entière perdra les opportunités de développement et de création d’emplois indépendants. De par notre analyse, nous estimons que ce genre de position a un impact réel sur la stabilisation car il y a lieu d’espérer que dans les prochains mois, plusieurs ex combattants vont adhérer au processus de stabilisation afin de donner une chance à la prospérité des initiatives en cours d’une part et d’autre part attirer d’autres projets de stabilisation ou de développement dans leur zone.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Subvention moyenne par bénéficiaire ventilée par sexe | 0 | Kit de 100$ pour les hommes et les femmes | Kit de 100$ pour les hommes et les femmes | Enquête et rapport |

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, notre enquête effectuée en Juillet nous a permis de confirmer que chaque bénéficiaire a reçu un kit de son choix d’une valeur de 100$. De ces 100$, 90 ont été affectés à l’achat de la marchandise et 10$ ont été placés dans la caisse du MUSO pour démarrer le processus d’épargne et de crédit.

**Produit 3.1.1** – L’octroi des subventions est assuré aux personnes vulnérables et ex-combattants

Les 120 ex-combattants dont il est question ici sont ceux qui n’avaient pas parcouru le processus PNDDR. Il s’agit plutôt des personnes associées au groupe armé « Nyatura Kalume» circulant dans la zone du projet et qui sont facteur d’insécurité. Ceux, issus du processus PNDDR, environ 80 vont être pris en compte grâce aux ressources issues des activités réorientées. Quant aux 280 vulnérables, il s’agit essentiellement des femmes et des hommes déplacés de longue date/ Victimes des conflits ou des membres de la communauté d’accueil sans terre ni emplois stable.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Nombre de crédits/Subventions octroyés aux ex combattants (femmes - hommes) | 0 | 120 dont 2 femmes | 200 dont 10 femmes | Listes des bénéficiaires et rapport |
| Nombre de crédits/Subventions octroyés aux vulnérables ( femmes - hommes ) | 0 | 280 dont 211 femmes | 280 | Listes des bénéficiaires et rapport d'activités |

|  |
| --- |
| Commentaires : Au regard de ces indicateurs, nous nous rendons compte que 98% des ex-combattants ou personnes associés aux groupes armés réinsérés sont essentiellement des hommes. On peut donc conclure que les femmes ou jeunes filles ne sont pas trop impliquées dans les violences armées. Cependant, elles en sont les principales victimes car 75% des vulnérables réinsérés sont des femmes. |

**Produit 3.1.2** – La mise en place des MUSO additionnelles est assurée

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Nombre de MUSO constituées | 0 | 20 | 24 | Listes des membres des MUSO |

20 nouvelles mutuelles de solidarité (MUSO) ont été mises en place dont 6 pour les ex-combattants. 4 autres sont à mettre en place après réinsertion de 80 ex-combattants issus du PNDDR. De par les entretiens que nous avons eus avec les membres de MUSO, issus des différentes communautés de la zone, nous avons noté qu’ils se soutiennent mutuellement en cas d’événement heureux ou malheureux survenu dans la vie de l’un des membres. Pour y parvenir, ils se réunissent hebdomadairement pour parler de leurs affaires et des problèmes de cohésion au sein de leurs groupes et par ricochet au sein des villages, ce qui renforce les discours sur la stabilité et le développement de la zone. Pour faciliter la pérennité de ces réunions et prévenir des conflits éventuels dans les groupes, 30 animateurs de MUSO ont été capacités en techniques d’animation des groupes et en techniques de gestion financière. Ils ont aussi été sensibilisés à gérer pacifiquement leurs conflits et dotés des outils de gestion des épargnes et des crédits.

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultat 3.2 – Les gains/avantages des initiatives économiques de la phase 1 sont assurés.** | **Etat** |
| **X** |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| % des bénéficiaires ( hommes et femmes ) qui déclarent avoir généré des avantages grâce aux initiatives économiques du projet | 0% | 100% d’hommes et des femmes. | 30% | Enquête |

Comme signalé dans le titre, ce résultat concerne uniquement les gains et avantages des initiatives économiques de la première phase du présent projet. Sur ce, pour les renseigner, des consultations ont été menées auprès des membres des MUSO de la partie littorale et des hauts plateaux du Territoire de Kalehe. Sur 20 personnes consultées sur la partie littorale, 100% ont déclaré avoir généré des avantages. La plupart déclarent assurer facilement les repas pour les membres de leurs familles. Certains arrivent à scolariser leurs enfants et les faire soigner. De même, dans les hauts plateaux, sur 25 membres des MUSO interrogés, 100% déclarent aussi avoir généré les mêmes avantages.

**Produit 3.2.1** – La redynamisation et l’accompagnement des MUSO et de la coopérative minière sont assurés.

Ci-dessous, le tableau des indicateurs pour ce produit

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Indicateur du projet | Données de référence | Etape | Cible | Moyen de vérification |
| Nombre de MUSO fonctionnelles | 0 | 20 | 24 | Rapports des MUSO et sondage |
| Nombre de manuel de procédure produit pour la coopérative minière | 0 | 1 | 1 | Rapport |
| Nombre de tdrs/ manuel de procédure appliqués | 0 | 1 | 1 | rapport |
| Nombre d'animateurs des MUSO désagrégés par sexe formés | 0 | 30 dont 18 femmes  | 30 dont 12 femmes | rapport |
| Nombre de visites d'accompagnement effectuées auprès des MUSO | 0 | 6 | 6 | rapport |
| Nombre d'acteurs de la coopérative minière formés désagrégés par sexe | 0 | 20 dont 2 femmes  | 20 dont 2 femmes | rapport |
| Nombre de visites d'accompagnement effectuées auprès de la coopérative minière | 0 | 2  | 4 | rapport |

Commentaires :

Comme le révèlent les indicateurs ci-hauts, effectivement les MUSO et la coopérative minière ont été redynamisées au courant de ce semestre. S’agissant des MUSO, tous les 400 bénéficiaires des kits de réinsertion (280 vulnérables et 120 ex-combattants) ont été structurés en 20 Mutuelles de solidarité. Une fois structurés, 1 animateur a été ciblé par MUSO pour être capacité en matière d’épargne et de crédit. Au total 30 animateurs ont été capacités parce qu’aux 20 Nouvelles MUSO on a associé 10 animateurs des anciennes MUSO qui sont performantes. Comme prévu, six visites d’accompagnement ont effectivement eu lieu lors des échanges d’expériences entre membres des MUSO des différentes communautés. Ces visites ont permis de renforcer les liens sociaux entre eux. L’accueil et l’hospitalité des uns envers les autres a débouché sur des relations d’amitiés. En ces jours, selon les propos du coordonnateur de MUSO de Kalungu Mr Innocent BIZIMUNGU SERUKORO en cas de voyage d’affaires ou social dans un village autre que celui de sa résidence, un membre d’une MUSO quel que soit son appartenance ethnique peut être logé par un autre membre d’une MUSO de son lieu de destination. Des personnes en provenance des différents villages déstabilisés par les groupes armés qui jadis vivaient isolées, ignorées et méprisées dans leurs communautés d’accueil ou de résidence sont fières d’appartenir à un groupe (MUSO) qui leur apporte assistance en cas de besoin. Selon elles, outre les avantages économiques, les MUSO sont un vecteur de cohésion sociale interethnique et intergénérationnel.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation**Le défi majeur que nous allons rencontrer dans les deux prochains mois, c’est la courte durée pour la réinsertion de 80 autres ex-combattants. En effet, les ressources pour cette cible proviennent des activités de formation des agents de l’Etat et de renforcement des capacités des cadres de concertation qui ont été supprimées en mi-mars sur décision du CAP. Cependant ces ressources n’ont été mises à la disposition du consortium que vers mi-juin, pratiquement presque au début de la période d’extension sans coût de trois mois qui devait nous permettre de rattraper le retard que connaissait le projet. Afin de maximiser cette courte durée, la mesure de mitigation que nous envisageons consiste à demander au partenaire de mise en œuvre d’accélérer ses activités de réinsertion et de rester sur terrain environ un mois après la clôture du projet pour les finaliser.  |
| **Coordination** A ce stade, cet objectif est en coordination avec l’objectif spécifique 1 qui consiste en ce que les acteurs locaux, provinciaux et nationaux soutiennent le processus de stabilité dans le Nord Kalehe. En effet, la liste des ex-combattants à réinsérer a été fournie par UNHABITAT après concertation avec les autorités et leaders locaux. Ne disposant pas de données sur les auto-démobilisés locaux, la section DDR/RR de la MONUSCO nous avait orienté auprès des autorités locales pour les obtenir.Avec le consortium ARC, la coordination avec les autres acteurs de la stabilisation dans le territoire de Kalehe, nous a permis d’orienter vers lui les ex-combattants se trouvant dans les villages où nous sommes absents tel que Tushunguti. Ceux qui seront retenus sur base de critères de réinsertion à définir localement par ce consortium seront impliqués dans les chaînes de valeur qui seront appuyées dans ces villages. Des séances de travail sur la faisabilité opérationnelle de cette collaboration vont se poursuivre. |
| **Ancrage institutionnel**Pour assurer la pérennisation du projet, à ce stade, les autorités locales dans les trois sites ont été associées à l’identification des bénéficiaires. Du coup, elles ont été sensibilisées à appuyer le processus de réinsertion des ex-combattants et des vulnérables. L’appui majeur attendu de leur part consiste en la prise des mesures de suppression des taxes illégales qui menacent la prospérité de leurs activités. L’application de ces mesures sera surveillée par le niveau provincial, à travers notamment les visites de CTS et le suivi de la mise en œuvre des COMPACTS. |
| **Questions de genre**A ce niveau d’intervention, la question du genre a été traitée avec attention. Pour preuve, sur 280 vulnérables réinsérés, 211 sont des femmes, soit 75%. Par contre sur 120 ex-combattants, 2 seulement sont des femmes. Ce qui est positif car on constate que les femmes ne sont pas très actives dans les groupes armés. La plupart d’ex-combattants bénéficiaires, travaillent avec leurs épouses pour rentabiliser les kits de leur choix reçus du projet. Ces kits contenaient soit des articles divers, soit des produits vivriers, soit des chèvres. Le genre a été respecté dans la composition des MUSO car elles sont mixtes. Certaines femmes qui ont bénéficié des kits de réinsertion parmi les vulnérables se sentent considérées et valorisées par leurs maris et les membres de la communauté.  |
| **Leçons apprises**Les pratiques d’assistance sociale et de soutien économique tangibles que les MUSO créées par le projet IRF1 et IRF2 démontrent dans les principaux villages de la zone du projet renforcent les liens sociaux interethnique et intergénérationnel et sensible au genre.  |
| **Histoires de succès**Madame Baseme Shweka, ouvrière chez un boucher du village et son mari ouvrier agricole occasionnel, vivaient très difficilement dans leur village à Kalungu. Ils n’arrivaient jamais à résoudre un seul problème du ménage. Dépassé, le mari s’était alors décidé d’aller se débrouiller dans le carré minier de Rubaya au Nord Kivu. Par grâce, pendant qu’il mûrissait son projet, son épouse, a bénéficié d’un kit de réinsertion en qualité de vulnérable ciblé par le projet. Le mari a alors abandonné son projet pour travailler avec son épouse. Ensemble, ils ont décidé de démarrer leur propre boucherie au village. Pour le moment, la situation financière s’est beaucoup améliorée déclare l’épouse. Les besoins fondamentaux sont couverts grâce au revenu de la boucherie. Le couple venait même de s’acheter une petite parcelle de 200$. Il compte y construire une maison d’ici la fin de l’année pour quitter la vie de locataire. |

# PARTIE 2 –PERCEPTIONS D’IMPACT

|  |
| --- |
| **2.1 Sur la base des changements qui se sont produits au niveau de chaque composante (produits et résultats dans chaque objectif spécifique), quel type d’impact au niveau de projet vous pensez avoir atteint ?** Max 300 mots* A ce stade, au niveau de la composante « Dialogue démocratique » l’impact du projet s’observe par un engagement des acteurs clés de la stabilisation au niveau local, provincial et national à soutenir le processus de stabilisation en cours. Les autorités rencontrées à Kinshasa par exemple sont prêtes à soutenir le processus mais veulent mieux comprendre à quoi on veut réellement aboutir. Le rapport de mission de la délégation qui s’est rendu à Kinshasa la dernière semaine de juin pour sensibiliser les acteurs du niveau national à soutenir le processus de stabilisation note que pour raison de sécurisation du processus électoral dans la zone du projet, ces derniers ont manifesté de l’intérêt à prendre part au dialogue interprovincial sur la problématique des groupes armés qui aura lieu à Bukavu.

Cet engagement a été obtenu grâce aux missions de sensibilisation et de conscientisation menées par les staffs du projet. Au niveau de la composante « Renforcement de l’autorité de l’Etat », l’impact du projet n’est pas encore visible du fait que les travaux de réhabilitation de la route tardent à démarrer. Ces travaux sont considérés comme la priorité numéro un pour les membres de la communauté et les autorités locales. Ces derniers déclarent haut et fort à qui veut les entendre que le projet IRF n’a rien fait dans cette composante. La persistance de ces critiques par tous les usagers de la route, offusque les réalisations du projet dans d’autres composantes. Au niveau de la composante « Retour, réintégration et réinsertion », l’impact du projet sur la stabilisation est palpable. Pour preuve, les ex-combattants déjà réinsérés font des témoignages positifs sur les dividendes de la paix et de la sécurité. Ceux qui hésitent encore, suggèrent la création d’un mécanisme de désarmement local pour garantir la protection et la réinsertion de ceux qui comptent rendre les armes qu’ils détiennent. |

|  |
| --- |
| **2.2 Sur la base des preuves/données fournies par les indicateurs au niveau des résultats et produits dans chaque composante (objectif spécifique), comment et jusqu’à quel point est-ce que vous estimez que le projet dans son ensemble est en train d’influencer les dynamiques de conflit sur lesquelles il est supposé intervenir ?** Max 300 motsA ce jour, le projet dans son ensemble influence les dynamiques de conflits sur lesquels il doit intervenir. A titre d’exemple, s’agissant du dilemme sécuritaire, des échanges entre les autorités de la province du Sud Kivu et du Nord Kivu ont eu lieu à plusieurs reprises pour trouver des solutions durables à la problématique des groupes armés qui sillonnent dans les hauts plateaux du territoire de Kalehe et le Sud des Territoires de Masisi et de Walikale dans la province voisine du Nord Kivu. Dans ce même ordre d’idées, 120 ex combattants qui vivaient en brousse sont revenus dans leurs villages où ils ont été réinsérés. Ces derniers s’occupent actuellement de leurs bisness et traquent sévèrement ceux-là qui osent circuler avec des armes dans leurs communautés respectives. Des cas de justice populaire sont à déplorer malheureusement en faisant allusion à ces jeunes armés qui ont volé une vache à Lumbishi au mois de Mai. Ils ont été recherchés, arrêtés et torturés par des anciens ex- combattants. Les membres de la communauté avouent circuler librement, nuit et jour dans toute la zone grâce à l’amélioration des conditions sécuritaires. Concernant la dynamique des conflits en rapport avec les ressources naturelles dans la zone, les autorités provinciales et locales se sont investies dans la recherche de solution au conflit sur le carré minier de Ruziba à Lumbishi. |

# PARTIE 3 - ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION

Le budget du projet avec deux onglets doit être joint en annexe pour compléter cette partie du rapport.

Le premier onglet reprend le budget détaillé de l’ensemble du projet avec deux colonnes supplémentaires ; La première colonne supplémentaire montre la dépense réelle, et la deuxième colonne supplémentaire fournit le pourcentage de la dépense selon le budget prévu.

Dans la colonne narrative du budget détaillé, le partenaire fournira des explications seulement au niveau des résultats, pour expliquer la variation entre les dépenses réelles et les dépenses prévues.

Par exemple : s’il était prévu de tenir trois ateliers au cours de la période de rapportage et le projet en a mené qu’un seul à cause de la situation sécuritaire, cela devrait être expliqué dans la partie narrative, pour que le ST puisse comprendre la variation entre le budget prévu et le budget exécuté.

Le deuxième onglet reprend le budget récapitulatif du projet, et ceci permettra au ST de déterminer la variation entre dépenses réelles et dépenses prévues et le pourcentage du budget dépensé, sur la base des catégories GMS et afin de déclencher le déboursement pour la prochaine tranche. Ceci sera déboursé si le 80% de la tranche précédente a été dépensé.

Des instructions plus détaillées seront fournies dans l'annexe budgétaire, qui sera envoyé au PMO par le ST.

* 1. **Commentaires sur l’état général des allocations budgétaires**

|  |
| --- |
| **Etat** |
| **X** |  |  |

En cochant la case dans le tableau à coté, veuillez indiquer si les dépenses liées au projet sont en phase (vert plus de 80%), en retard (rouge mois de 60%), ou en décalage (jaune entre 60-80%) avec les allocations budgétaires initialement prévues *:*

|  |
| --- |
| **Si les dépenses sont en retard (rouge) ou en décalage (jaune), veuillez expliquer brièvement** (max 150 mots).……………….. ; |

* 1. **Progrès sur l’utilisation des fonds par résultat et produit[[1]](#footnote-2).**

Voir budget détaillé en pièce jointe.

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

* 1. **Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre**

|  |
| --- |
| Le taux actuel des dépenses est de 50% du budget total. Ce taux reflète la consommation totale de la première tranche du budget. La 2e tranche a été décaissée en Juin, soit à trois mois de la clôture du projet. Au démarrage du projet, les outils de gestion avaient été mis en place. Il s’agit d’un chronogramme conjoint et d’un calendrier des réunions de coordination et des missions CTS. Après plusieurs révisions de ce chronogramme pour raison de retard dans la mise en œuvre, certaines activités ont été réorientées sur décision du CAP. Un nouveau chronogramme allant de mars à septembre 2018 a été élaboré. Un cadre logique ne contenant plus les activités supprimées et réorientées a été actualisé. Certaines lignes budgétaires ont aussi été révisées pour les mêmes raisons. Dans le cadre du suivi du projet, une mission du CTS a été organisée durant la période du 20 au 24 février 2018. Elle avait un double objectif, notamment (i) exécuter le mécanisme de suivi et évaluation prévu par le projet et (ii)répondre à une des recommandations du CAP qui voulait une évaluation indépendante du projet avant de décider quant au décaissement de la 2e tranche attendue par les PMO. Les principales recommandations de ce CTS ont été adoptées par le CAP extraordinaire. Chaque partie prenante s’est engagée à assurer la mise en œuvre de ses responsabilités. Parmi elles figure, l’élaboration d’un chronogramme décliné en semaines par le consortium pour les activités réorientées afin de permettre au CAP d’en assurer un suivi de proximité. |

# PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT

**Fiche d’évaluation du rapport**

A compléter par le Secrétariat Technique

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **OS** | **Critères d’évaluation** | **Evaluation et recommandations** | **Note** |
| **PARTIE 1 – LES PROGRES** |
| 1 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« évidence ») qui dérivent aussi des données collectées  | Encore trop de détails sur les activités. Mettre l’accent a l’avenir sur les changements ou les processus | 1 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Travailler de manière a rattraper les retards dans l’atteinte des résultats.  | 2 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Certaines activités dont l’appui aux AGR pour les CDM semblent en retard | 2 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, ancrage institutionnel ; etc.) sont traités d’une façon claire et pertinente  |  | 3 |
| 2 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« évidence ») qui dérivent aussi des données collectées  | Le volet réhabilitation est conditionné. Le rapport explique les actions prises pour lever les conditions. La plupart des activités soft ont été réorientées | 3 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Il est difficile de faire les liens avec les indicateurs puisque certaines interventions sont suspendues.  | 1 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Si pour les travaux de réhabilitation les retards sont expliqués, la formation des policiers n’a pas encore commencé.  | 2 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc.) sont traités d’une façon claire et pertinente  |   | 3 |
| 3 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« évidence ») qui dérivent aussi des données collectées  | Oui  | 3 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Pas toujours | 2 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Quelques retards en ce qui concerne la dernière vague de réintégration  | 2 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc.) sont traités d’une façon claire et pertinente  |  | 3 |
| **PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT** |
| 1 | Les changements au niveau d’impact sont logiquement déduits sur la base des preuves fournies au niveau des produits et résultats des différentes composantes (objectifs spécifiques). | Peut être amélioré | 2 |
| 2 | Les changements des dynamiques de conflit sont logiquement déduits sur la base des preuves fournies au niveau des produits et résultats des différentes composantes (objectifs spécifiques). | Oui | 3 |
|  |  |  |  |
| **PARTIE 3 : ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION** |
| 1. | Les dépenses actuelles justifient les progrès envers l’atteinte des produits/résultats escomptés | Pas d’information sur le taux d’exécution |  |
| 2. | Les dépenses non-conformes au budget planifié sont justifiées correctement dans la section narrative sur le budget |  |  |
| 3. | Le taux de mise en œuvre est au moins de 80% permettant de déclencher la mise à disposition de la prochaine tranche. | Pas d’information sur le taux d’exécution |  |
| **NOTE GLOBALE QUALITÉ DU RAPPORT** |  |
| **Commentaires généraux** |

# ANNEXES – CADRE LOGIQUE

(Prière annexer le fichier excel)

|  |
| --- |
| **Notes sur le cadre logique (si nécessaire).** A compléter par le partenaire. |

1. Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l’Agent Administratif. [↑](#footnote-ref-2)